

## Le «pouvoir gris» à l'assaut des universités!

Trois défis,  
selon Pierre Dansereau

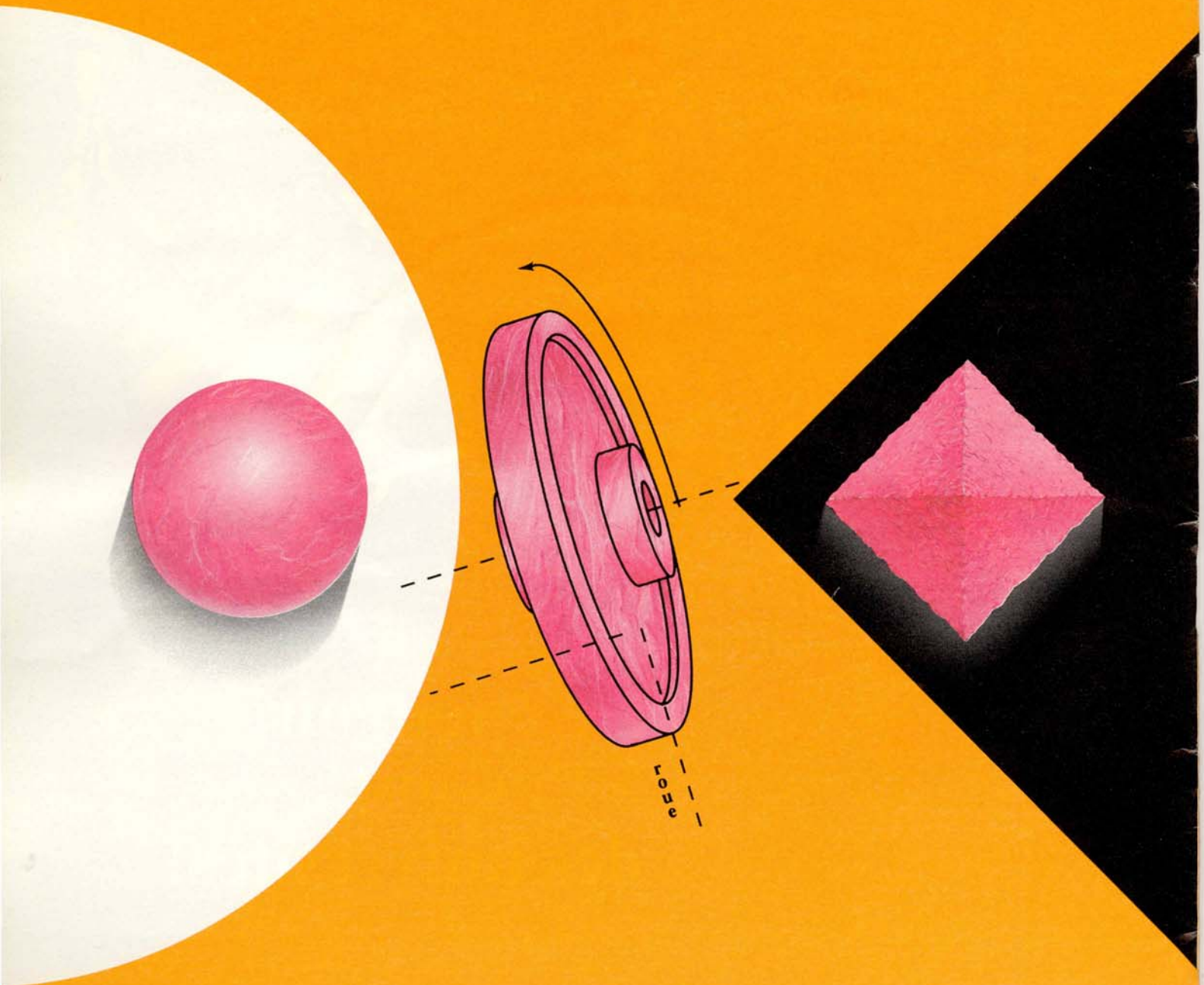
Pierre Vallières, militant

Infirmière :  
une profession inachevée



ENSEIGNANTS • ENTREPRISES

# UN FACE À FACE PROFITABLE



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Science

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :  
Service des stages  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Science

454, place Jacques-Cartier  
Bureau 500  
Montréal (Québec)  
H2Y 3W3. Tél. : (514) 873-2072

Québec

# SOMMAIRE

6 **Éditorial:** Pour en finir  
avec le caractère  
transitoire de la FEP

**Entrevue :**  
Pierre Dansereau,  
écologiste

13 Le troisième âge  
à l'assaut des  
universités

Pierre Vallières :  
30 ans de  
militantisme

20 Pour sauver les services  
de santé, professionnaliser  
la fonction d'infirmière

Un nouvel enjeu :  
la reconnaissance  
des acquis

26 Entorses  
à la liberté  
universitaire

Si le  
dictionnaire  
m'était conté...

30 La politique suédoise  
d'immigration : un exemple  
pour le Québec?

Pour sortir du XX<sup>e</sup> siècle,  
s'arracher à la  
préhistoire de l'esprit.

34 Les dossiers  
chauds de  
l'AGEEFEP

Un menu substantiel  
pour le Conseil de  
direction élargi

38 Le nouveau café  
rencontre de  
l'AGEEFEP



*En page couverture :*  
L'Université du  
troisième âge, une  
illustration de Hélène  
Bouliane.

# À VOTRE SERVICE

## SERVICE DE SANTÉ

Le Service de santé vise le mieux-être de sa clientèle (prioritairement la communauté universitaire) et il offre des services professionnels de santé globale aux fins de retrouver, maintenir, prévenir et promouvoir la santé.

### I. Clinique médicale :

- Médecine générale (7 omnipraticiens) : consultations d'urgence, chirurgies mineures, premiers soins, consultations médicales, examens gynécologiques, dépistage des MTS, désensibilisation aux allergies, etc.

- Médecine spécialisée (8 spécialistes) dans les domaines suivants : dermatologie, hypertension artérielle, médecine interne, orthopédie, psychiatrie.

**Rendez-vous et information : 343-6452**

### II. Santé préventive :

Cette année, deux campagnes sont prévues : la campagne MTS-SIDA dans le cadre du Festival Santé en janvier et de la Saint-Valentin à la mi-février; la campagne Nutrition, dont les activités se dérouleront au mois de mars pendant le Mois de la nutrition.

**Téléphone : 343-6111, poste 1774**

### III. Soins infirmiers :

Information sur différents sujets, traitement, vaccination et Santé-Voyage.

**Téléphone : 343-6111, poste 1777**

### IV. Nutrition :

- Consultation individuelle sur rendez-vous. **Téléphone : 343-6452**
- Sessions de groupe pour les personnes ayant des problèmes de poids ou de comportement alimentaire. Deux sessions de 10 rencontres à venir (janvier et avril). **Téléphone : 343-6456**

### V. Service de soutien :

Radiologie, physiothérapie, laboratoire. **Téléphone : 343-6111, poste 1790**

**Service de santé, 2101, boul. Édouard-Montpetit (en face du CEPSSUM)**

## SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Outre ses services de consultation, le SOCP publie des guides d'autogestion, un bulletin d'information et de réflexion de même qu'une enquête bisannuelle sur le cheminement des diplômés. Vous pouvez vous procurer les publications suivantes dans les librairies de l'U. de M. et au secrétariat du SOCP : *Réussir ses études* (19,95 \$), *Contrôlez votre poids* (9,95 \$), *Bien vivre le stress* (12,95 \$), *Guide pratique pour l'autotraitement du bégaiement* (5 \$), *Guide pratique pour le diagnostic et le traitement des dysfonctionnements sexuels* (5\$), *Que sont-ils devenus? Promotion 1989. Enquête auprès des diplômés de l'U. de M.* (11,95 \$) et le *Bulletin Vies-à vies* (distribution gratuite sur le campus).

**SOCP : 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage**  
**Téléphones : 343-6853** (orientation et consultation psychologique)  
**343-7890** (information scolaire et professionnelle)

## SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

### À ne pas manquer :

**Le 6 décembre, à 20 h :** Concert de Noël avec le Chœur du SAC, sous la direction de Martin Dagenais.

**Du 22 novembre au 13 décembre :** Exposition Le mouvement Biedermeier en Autriche, à la galerie du SAC, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 4e étage.

**Les 14 et 15 décembre, à 20 h :** Yves Morin, pianiste, dans le cadre de la série de concerts Envol. Au centre d'essai.

## SERVICE DE PASTORALE

Une brochette d'activités pour ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs. En voici quelques-unes :

**L'humanisation et l'engagement social :** Prévention du suicide, Semaine de la paix, Atelier Nord-Sud.

**Formation-réflexion-échange :** Partage biblique, Colloque, Demain mariage, Parfoi.

**Liturgie-retraite-intériorisation :** Prière de Taizé, Montée d'hiver, Liturgie chaque dimanche et en semaine.

**Créativité :** Imaginart

Un centre étudiant, La Maison Blanche, qui vous accueille au 2765, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Surveillez notre publication, *La Navette*, qui est distribuée sur tout le campus huit fois par an.

**Information : Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1095. Tél. : 343-6394**

## SERVICE DES SPORTS

### Horaire du CEPSSUM :

du lundi au vendredi de 7 h à 23 h 30;  
le samedi et le dimanche de 8 h 30 à 22 h.

### Exceptions :

Noël : du 24 au 26 décembre, le CEPSSUM sera fermé.  
du 27 au 30 décembre : de 11 h 30 à 21 h 30.

Nouvel an : du 31 décembre au 2 janvier, le CEPSSUM sera fermé.

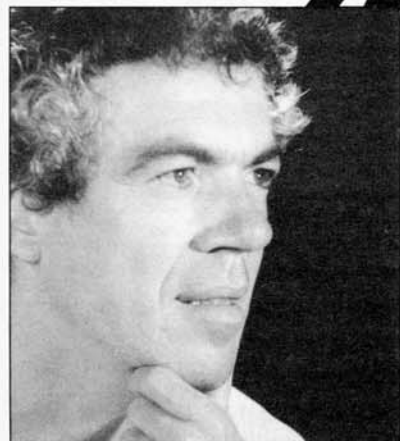
Profitez du CEPSSUM : La période du début de décembre jusqu'à la mi-janvier est plus tranquille au CEPSSUM. Profitez-en pour venir vous y détendre ou encore invitez un ami pour y pratiquer l'un des nombreux sports de raquette.

### Inscription au Programme pour enfants et adolescents :

Une grande variété d'activités est offerte aux jeunes durant le week-end au CEPSSUM. L'inscription au trimestre d'hiver se fait le samedi 8 décembre, de 11 h à 12 h; pour les retardataires, le lundi 10 décembre de 19 h à 20 h.

**Information : 343-6150**





# MOT DE LA REDACTION

## Une idée forte

**Claude Garon**

Une idée forte, me semble-t-il, traverse ce numéro : le monde dérive dangereusement sous l'œil morne et indifférent de l'être humain.

Chacun à leur façon, c'est en effet ce que nous disent l'écologiste Pierre Dansereau, le militant Pierre Vallières et le penseur Edgar Morin : Pierre Dansereau pour qui «le pouvoir, c'est l'argent; l'argent, la prospérité économique; la prospérité économique, le confort et l'indifférence»; Pierre Vallières, qui rêve d'un «communisme primitif», où l'être aurait remplacé le capital comme pivot de l'organisation sociale, vieil idéal humain reporté *sine die*; Edgar Morin, qui nous convie à sortir de l'«âge de fer» où nous sommes enfermés en nous arrachant à la préhistoire de l'esprit et en renonçant à nos vieilles catégories mentales, celle entre autres voulant que l'Homme soit le centre et la raison d'être de l'univers, celle de la Bible qui enjoignait la descendance d'Adam et Eve de croître, de se multiplier et de dominer la terre.

Dans la dérive du monde, les citoyens entendent cependant peu et mal. *Ventre affamé n'a pas d'oreilles*, dit le proverbe. À moins d'un improbable scénario, qui verrait les hordes de crève-la-faim se souder en un rouleau compresseur renversant l'ordre (?) politico-économique mondial, c'est seulement la tribu occidentale qui serait en mesure de relâcher la tenaille qui enserre l'humanité. Mais voilà, toujours selon nos sages, qu'il y a à cela un préalable : que ladite tribu commette un déicide, qu'elle assassine le veau d'or de l'*american way of life*, source du rêve collectif et individuel.

M. Dansereau a beau faire miroiter les plaisirs d'une «austérité joyeuse», je le vois déjà, le troupeau occidental, bêler à s'en fendre l'âme, hurler son indignation et en appeler à toutes les chartes du monde pour revendiquer son droit inaliénable à la vie de bungalow, à une résidence secondaire, à ses trois autos dans le *driveway* et à son voyage annuel en Floride. Pour me convaincre dans mon pessimisme, je n'ai qu'à regarder M. Robert Bourassa, un homme très représentatif du Québécois moyen, souiller son froc à la seule idée que la sécurité économique du peuple puisse être mise en péril par une baisse de 2 cents du dollar canadien ou une chute de 0,4 % du produit intérieur brut.

Le triomphe de l'économie de marché consécutif à l'effondrement de l'Europe de l'Est n'est pas non plus pour favoriser l'esprit critique de ce côté-ci du monde. Car, même si l'on sait parfaitement qu'une simple rumeur, voire une humeur, peut provoquer une panique instantanée chez les boursicoteurs du monde entier et précipiter l'économie dans une crise, cet ordre est toujours posé comme la fine fleur de la rationalité humaine. C'est Edgar Morin qui a raison : nous sommes bel et bien dans la préhistoire de l'esprit!

### Cité ÉDUCATIVE

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»  
Edgar Faure, *Apprendre à être*

*Cité éducative* est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année : en septembre, novembre, janvier et mars.

**Directeur**  
Robert Martin

**Rédacteur en chef**  
Claude Garon

**Direction artistique, graphisme et mise en pages**  
Marie-Hélène Martel

**Administrateur**  
Denis Sylvain

**Collaborateurs et collaboratrices**  
Éric Awuy, Daniel Boily, Hélène Bouliane, Louise Casavant, Sylvie Corbin, Claude Denis, Christine Larose, Lucie Larose, Gilles Trudeau.

**Révision**  
Services d'édition Guy Connolly

**Impression**  
L'éclaireur inc.

**Publicité**  
AGEEFEP

Dépôt légal — 3e trimestre 1990  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0833-904X  
Port payé à Montréal  
Courrier de 2e classe no 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

**Comité de direction**  
Robert Martin, président  
Denis Sylvain, secrétaire général  
Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

**Secrétariat**  
Louise Daigneault



Adresse postale :  
C.P. 6128, Succ. A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7  
Tél. : (514) 842-3678





## Pour une FEP bien armée en l'an 2000!

À lieu de perpétuer les ambiguïtés et de susciter de nouvelles inquiétudes par leurs propos imprécis, les penseurs qui sont à l'origine de l'énoncé de mission et de priorités institutionnelles intitulé *L'Université de Montréal vers l'an 2000* auraient été mieux inspirés de statuer clairement que les adultes issus du marché du travail auront toujours leur place à l'U. de M. et que la Faculté de l'éducation permanente demeurera pour eux la voie d'accès privilégiée aux études universitaires.

Tel n'est malheureusement pas le cas : dans la pensée teintée d'élitisme qui a inspiré la nouvelle orientation de l'établissement, l'AGEEFEP a flairé à juste titre le danger que le projet d'une «grande université de recherche», fondée sur les études de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles et sur une certaine conception de l'excellence, se réalise en fermant dorénavant la porte à une partie de la clientèle traditionnelle de l'éducation permanente.

Plus important encore, *L'Université de Montréal vers l'an 2000* ne dissipe pas une rengaine qui est plantée comme une épine au pied de la FEP depuis sa fondation, au milieu des années soixante-dix, et qui pousse à sa remise en question de cinq ans en cinq ans. Cette rengaine — une pure utopie comme le démontrent les faits passés et le contexte actuel — voudrait que tous les étudiant-e-s de la FEP inscrits dans des programmes de certificats de formation initiale soient un jour intégrés dans les autres facultés de l'Université. Comme si l'intégration ainsi entendue constituait la seule façon de rendre les ressources de l'Université accessibles aux adultes, un objectif par ailleurs éminemment louable.

En portant son fusil de cette façon, l'Université de Montréal se comporte comme le chasseur, masochiste ou imprudent, qui se tire une balle dans le pied. Quel message public envoie donc l'U. de M. en jonglant perpétuellement avec le devenir de la FEP, en y déplorant l'absence de corps professoral et en ne sanctionnant jamais que du bout des lèvres la vocation de l'établissement en éducation permanente? Tout simplement que la FEP dispense une formation douteuse. Ce qui est faux, comme en témoigne la popularité des programmes de la Faculté, année après année. Personne ne nous fera croire que l'on pourrait duper longtemps des milliers de gens engagés dans des obligations professionnelles et familiales, et qui étirent le temps pour suivre des cours à l'Université. S'ils sont là, c'est tout simplement qu'ils y

trouvent réponse à leurs besoins de formation.

L'U. de M. est-elle redescendue sur terre depuis la rédaction de son opuscule? Le vice-recteur à la planification a reconnu récemment que l'«ingégration» pourrait effectivement être synonyme de «collaboration interfacultaire»... le modèle qu'a utilisé la FEP au cours des dernières années. Il s'agit là d'une évidence : comment les facultés, déjà sévèrement contingentées, pourraient-elles intégrer les étudiant-e-s de la FEP, qui sont la plupart du temps trois ou quatre fois plus nombreux que dans les programmes réguliers? Quant au recteur lui-même, il a admis que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science n'entendait pas pour l'instant transformer le mode de financement des universités. Sans une telle réforme, *L'Université de Montréal vers l'an 2000* est, pour une bonne part, un tissu de vœux pieux.

Cela dit, l'exercice périodique de révision de la FEP aurait repris cet automne. L'usage du conditionnel n'est pas fortuit : nous ignorons la composition, les objectifs et l'échéancier du comité qui est censé définir le nouveau mandat de la FEP. Nous en avons évidemment été écartés; nous le déplorons. Et nous souhaitons ardemment être associés à la phase subséquente, celle où l'on tracera un plan d'action.

Nous en convenons volontiers : tout n'est pas parfait à la FEP. Voilà pourquoi nous estimons que les efforts seraient mieux employés à la consolider qu'à la miner. Ce n'est pas mission impossible. Nous applaudissons les programmes interdisciplinaires et interfacultaires conçus en collaboration avec d'autres facultés ou écoles; nous estimons tout autant tous les autres programmes qui sont en lien avec des pratiques professionnelles actuelles sur le marché du travail; nous tenons enfin à ce que la porte de l'«université de la deuxième chance» reste ouverte à ceux et celles qui n'ont pu la franchir quand ils étaient plus jeunes.

De plus, nous pensons que la présence massive à la FEP des chargé-e-s de cours, eux-mêmes pour beaucoup des professionnels en exercice, est de nature à féconder le type d'enseignement qui se donne à la FEP. Pour peu évidemment que le rôle et l'importance des responsables des programmes, les pivots de la coordination, soient enfin clarifiés. Dans ces conditions, la FEP arriverait bien armée dans le proche an 2000.

Le président,  
**Robert Martin**



Montréal, le 12 juin 1990

Monsieur André Forest  
3375, boul. Gouin Est, app. 705  
Montréal-Nord, (Québec)  
H1H 5M1

Cher monsieur Forest,

C'est avec beaucoup de joie que j'ai pris connaissance de la lettre que vous avez adressée dernièrement au doyen, qui m'a demandé, en son absence, de vous répondre en son nom.

Je me réjouis du fait que vous avez pu mener à terme le projet d'études que vous avez élaboré avec l'aide de professionnels de notre faculté. Votre travail et votre persévérance trouvent maintenant leur récompense puisque vous obtiendrez bientôt un baccalauréat ès sciences de notre université.

La Faculté des arts et des sciences s'efforce depuis toujours de s'occuper de ses différentes clientèles étudiantes. Les adultes occupent chez nous une place importante à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité. Nous tâchons de simplifier les études et la vie quotidienne de chacun des étudiants inscrits, sans discrimination. Notre approche est calquée sur la vie, où jeunes et moins jeunes de toutes conditions se côtoient en poursuivant divers objectifs. Votre témoignage à cet égard est éloquent et je réalise, comme vous le dites dans votre lettre, que «travailler et étudier avec les élèves de tout âge procure exemple et joie...». Les personnes du 3<sup>e</sup> âge auront toujours leur place à la Faculté des arts et des sciences comme à d'autres facultés de notre université. J'ose espérer que d'autres jeunes de 70 ans et plus trouveront en notre institution l'endroit où ils pourront réaliser leur projet de culture et de formation universitaire.

Je vous remercie pour les bons mots que vous adressez à l'égard des professeurs et des éducateurs qui ont travaillé avec vous durant vos années d'études. Je veux surtout vous féliciter pour votre ténacité et pour vos résultats scolaires.

Je vous souhaite du succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Le vice-doyen aux études,  
**René Durocher**

Montréal, le 19 avril 1990

M. Gilles G. Cloutier, Recteur  
Université de Montréal

Monsieur le Recteur,

Je voudrais remercier la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et ses dirigeants de m'avoir permis de suivre et de terminer un baccalauréat ès sciences avec succès, soit avec une moyenne de 73 %, la note B dans le système de notation littérale.

À 73 ans, je peux vous dire que cela m'a demandé beaucoup de temps, d'énergie, de santé et d'argent, d'autant plus que j'ai subi dans l'intervalle un infarctus et un double pontage coronarien.

Si j'ai pu terminer un baccalauréat, c'est notamment grâce au support de vos dirigeants. Je dois aussi souligner le magnifique travail des professeurs et la qualité des cours qui se donnent à l'Université de Montréal. Les élèves de tout âge qui fréquentent l'établissement ont été pour moi un exemple et une source de joie.

L'engagement social envers les enfants des familles désunies et les parents séparés ou divorcés m'a servi de motivation tout au long de mes sept années d'études. Les connaissances acquises m'ont permis d'occuper diverses fonctions dans des organismes bénévoles reliés à ce champ d'activité; j'ai également écrit de nombreux articles, mémoires et brochures à ce sujet.

Il n'y a pas d'université du 3<sup>e</sup> âge au Québec, mais je pense qu'elles pourraient être très utiles. Si ces universités permettent d'acquérir une culture à tout âge, elle débouchent très souvent sur un engagement social des personnes à la retraite. Pourquoi ne pas songer à une faculté du 3<sup>e</sup> âge à l'Université de Montréal?

Cette orientation ne va pas à l'encontre des objectifs de *L'Université de Montréal vers l'an 2000*, qui parle de l'évolution rapide du savoir, des pratiques professionnelles, des valeurs et des besoins de la société. Or, le nombre de personnes âgées ira en augmentant sans cesse tandis que la population des jeunes étudiants diminuera sensiblement. Tôt ou tard, il faudra composer avec les nouveaux besoins de la société.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**André Forest, B.A., bientôt B.Sc.**  
3375, boul. Gouin Est, app. 705  
Montréal-Nord, (Québec)  
H1H 5M1



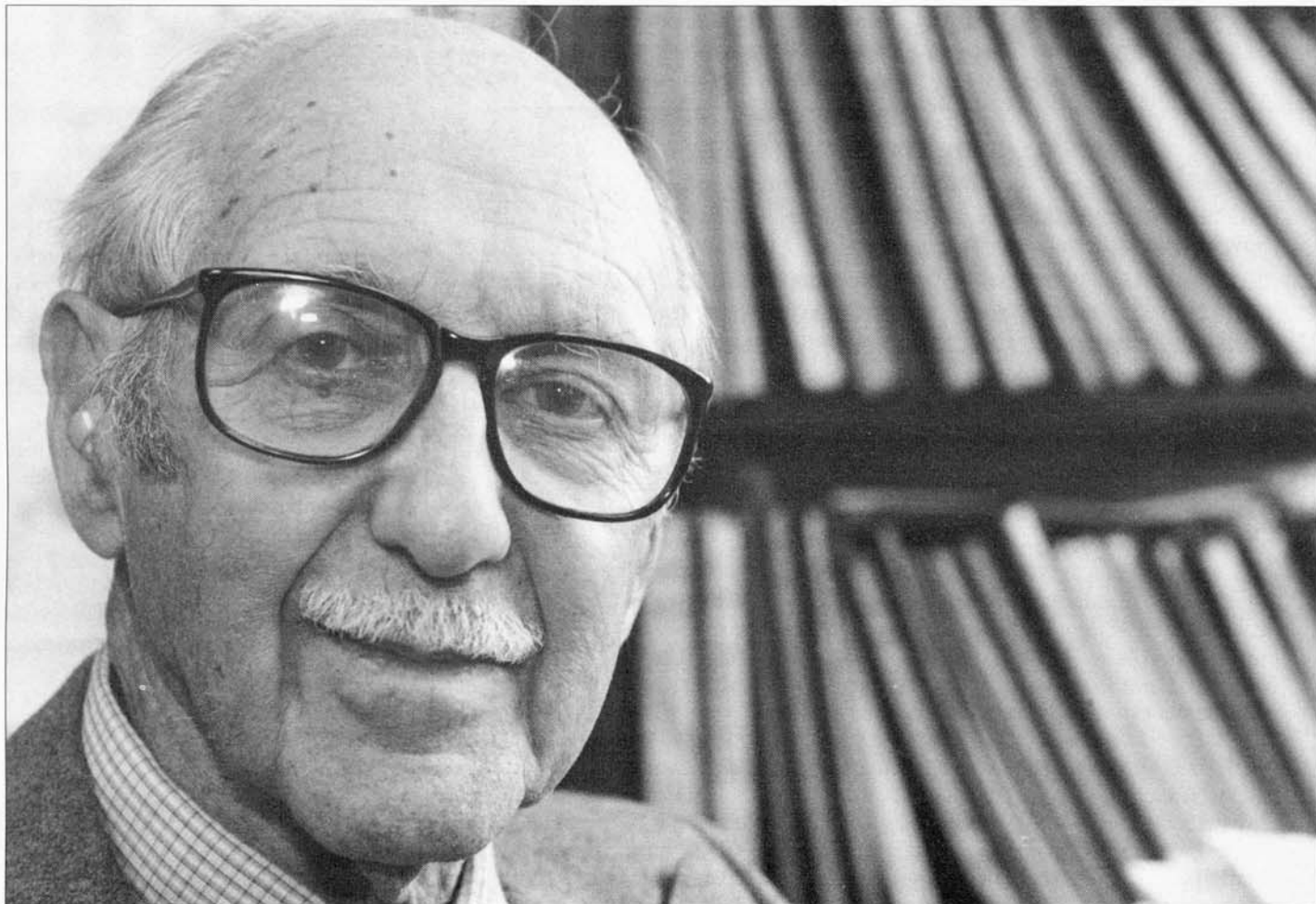


PHOTO: Claude Denis

*Cité éducative: Pierre Dansereau, l'on vous sait engagé dans plusieurs organisations, mais à quel consacrez-vous votre temps professionnel à l'heure actuelle?*

**Pierre Dansereau :** La priorité numéro un a toujours été les étudiants. Parce que je leur dis toujours que si je n'apprends rien d'eux, ils n'apprendront peut-être pas grand chose de moi. Autrement dit, je considère la fonction d'enseignant comme une fonction d'échange. Ça me sert aussi dans la recherche. Pour moi, il n'y a pas vraiment de frontière entre l'enseignement et la recherche. Puisque je ne suis pas retraité, je fais à peu près du neuf à cinq comme tout le monde. J'ai plu-

sieurs étudiants à la maîtrise et au doctorat. Je descends sur le terrain avec eux au besoin : par exemple au Nicaragua, où je suis allé il y a trois ans au sujet de la réforme agraire, à la Baie James, en Gaspésie ou dans la plaine de Montréal. J'ai aussi beaucoup de relations internationales. J'arrive de la Tchécoslovaquie, où l'Académie des sciences m'avait invité. Je suis allé aussi à l'Académie des sciences de Lisbonne, dont je suis membre étranger. Je partirai au Brésil le mois prochain, où je donnerai des conférences et des séminaires dans cinq universités différentes.

*C.É. : Quel message cherchez-*

*vous à transmettre au plus grand nombre dans le monde?*

**P.D. :** Mon message actuel est qu'il faut encourager le travail interdisciplinaire et trouver des moyens de le faire. J'ai butiné un peu partout. J'ai beaucoup de relations avec les écrivains, les peintres, les artistes et les musiciens. C'est ma conviction que l'avenir incertain devant lequel nous nous trouvons actuellement dépend d'une meilleure entente entre les sciences et les arts, entre les sciences sociales et les sciences pures. Ainsi, je suis président d'Environnement 2000, une initiative à plusieurs étapes. Il y a eu une première réunion le printemps dernier à Munich, une deux-



# Pierre Dansereau

Daniel Boily

**P**ierre Dansereau n'aime pas les tours d'ivoire. Normal quand l'on est écologiste et que l'éléphant qui porte l'ivoire figure sur la liste des espèces en voie de disparition! Homme aux multiples engagements professionnels et décorations honorifiques, l'universitaire émérite de l'UQAM descend sur le terrain pour saisir les choses dans sa vision globale. Rencontré en juin, juste avant les crises constitutionnelle et autochtone, Pierre Dansereau trace un bilan troublant de la qualité de l'environnement, définit les défis qui nous attendent d'ici le tournant du siècle et s'avance sur la délicate question des premiers arrivants et de l'immigration.

ième à Montréal cette année, la troisième peut-être à Paris et en 1992, comme contribution au 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, auront lieu une série de happenings concentrés sur la rencontre des arts et des sciences.

**C.É. :** Quel constat faites-vous en 1990 de la qualité de l'environnement?

**P.D. :** Plus que jamais, l'homme est un loup pour l'homme et nous nous mettons nous-mêmes terriblement en danger. Notre espèce est menacée, non par des périls extérieurs mais par le manque de prévision à préserver l'environnement. Les brèches que nous avons faites

dans la nature, dont plusieurs sont irréparables, entraînent la disparition d'espèces végétales et animales tous les jours de l'année. Ce génocide progressif est très grave, par exemple pour les pigeons voyageurs, que nos ancêtres ont massacrés par millions. La pollution de l'atmosphère et le réchauffement sont encore des catastrophes à l'échelle de la planète elle-même.

**C.É. :** Vous parlez de brèches irréparables, donnez-nous des exemples.

**P.D. :** La dévastation des sols dans beaucoup de régions, le déboisement suivi de feu, d'érosion et même de désertification, l'assèche-

ment des terres humides ou l'amin-cissement de la couche d'ozone. Ce qui menace également d'être irréparable, c'est la dette du tiers monde, car elle entraîne la dévastation de la planète. Le Brésil, par exemple, défriche exagérément les forêts amazoniennes et cela nous menace d'un changement de climat, et pas d'un petit changement comme à la Baie James, où il y a des perturbations locales. Le sud de la Saskatchewan, entre autres, pourrait devenir un désert. Il y a des catastrophes que personne n'a voulues, mais que notre manque de vigilance a permises.

**C.É. :** Qui sont les responsables d'une telle détérioration?

**P.D. :** Nous sommes collectivement responsables, mais les plus coupables sont ceux qui détiennent le pouvoir. Et le pouvoir, c'est l'argent; l'argent, la prospérité économique; la prospérité économique, le confort et l'indifférence. C'est là qu'on aboutit à une crise de l'environnement, qui est d'abord une crise de l'homme — la place qu'il s'est donnée dans la nature — et son manque de compassion pour les autres hommes. C'est là que loge vraiment le point tournant.

**C.É. :** Ne sommes-nous pas plus informés qu'auparavant?

**P.D. :** Nous sommes sensibili-



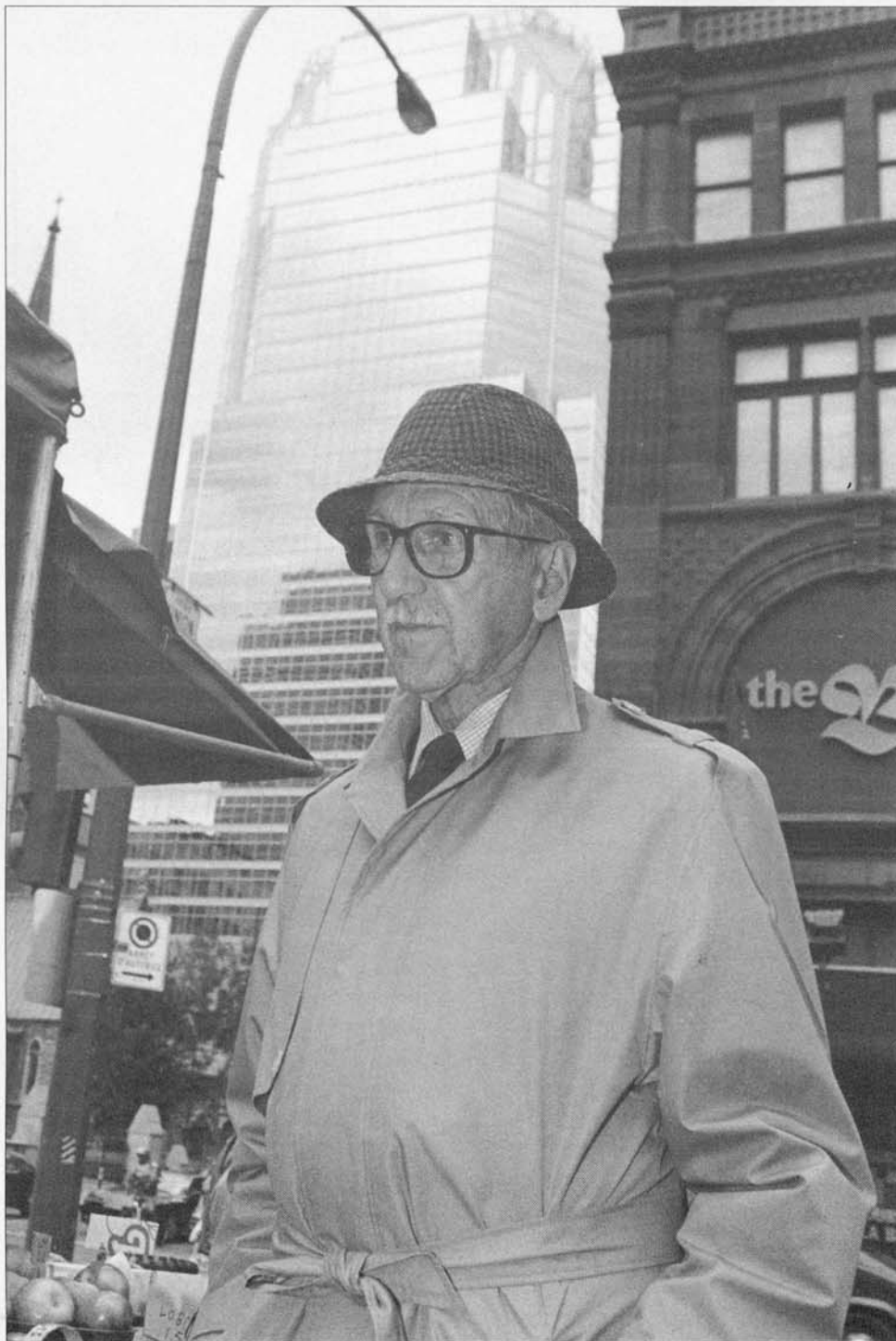


PHOTO: Claude Denis

**Il faut accepter, si l'on doit diminuer les méfaits considérables de l'automobile, des mesures progressives comme d'interdire l'accès au centre-ville des automobiles particulières de 7 h à 19 h.**

sés, paraît-il, et nous regardons enfin les choses en face en écoutant les peuples de la terre. Si l'on ne fait que colmater les brèches, l'on n'arrivera à rien. Aider les Brésiliens à se financer pour qu'ils dévastent davantage la forêt? Non, il faut une solidarité internationale bien comprise

qui envisage l'avenir de l'homme sur la planète, qui redistribue les biens. Ça ne veut pas dire que nous pouvons continuer à vivre selon le haut standard de gaspillage où nous nous trouvons pour amener les Brésiliens et les Indiens à avoir de l'eau courante dans leurs maisons.

S'ils veulent bénéficier des avantages minimaux, nous devons nous serrer un peu la ceinture. Comment et en quoi? Il faut l'imaginer.

C.E. : Faut-il essayer de prêter aux pays en voie de développement, contre plusieurs banques canadiennes le fait depuis un an?

P.D. : Cesser de prêter de l'argent à un pays qui ne respecte pas l'environnement, c'est vertueux comme tout, mais ça ne règle rien. Notre devoir, à nous les gens riches, c'est d'annuler la dette pour soulager cette course à l'industrialisation. Car les pays du tiers monde ne font que nous imiter et répéter nos erreurs. Comment se fait-il par exemple que tout le monde à Longueuil boive de l'eau embouteillée? Ça veut dire qu'il n'y a pas eu de plan d'assainissement des eaux ni de surveillance.

C.E. : Devant ce constat pour le moins inquiétant, quels sont d'après vous les trois enjeux environnementaux d'ici l'an 2000?

P.D. : Le premier de tous, c'est l'exercice de la compassion. Pour moi, c'est là que réside la solution principale. L'on aura beau raisonner sur les désavantages que nous vaudra l'éventuelle hostilité du tiers monde, l'on aura beau se dire que c'est dans un intérêt personnel bien compris qu'il faut aider le Sahel ou le Pérou, l'on ne le fera que si l'on est animé par la compassion, le sentiment actif de la solidarité. Le premier enjeu est donc de vaincre ces fameux confort et indifférence, que Denys Arcand a si dramatiquement illustrés (avec son film *Le déclin de l'empire américain*). Le deuxième défi, c'est que cette compassion ne peut s'exercer sans acceptation des contraintes. René Dumont a fait ces derniers temps des discours assez enflammés à ce sujet. Je ne sais pas si tout le monde l'a compris. Il faut enrayer le gaspillage, être un peu discipliné, pour utiliser un mot qui

C'est là qu'on aboutit à une crise de l'environnement, qui est d'abord une crise de l'homme - la place qu'il s'est donnée dans la nature - et son manque de compassion pour les autres hommes.

n'est pas à la mode.

**C.E. :** Qu'entendez-vous au juste par discipline?

**P.D. :** Il faut accepter, si l'on doit diminuer les méfaits considérables de l'automobile, des mesures progressives comme l'interdiction de l'accès du centre-ville aux automobiles particulières de 7 h à 19 h. Il y a quelques villes qui font ça, Prague par exemple, où seuls les résidents du centre-ville ont le droit de stationner leur automobile. Nous avons un pourcentage incroyable de parcs de stationnement. C'est scan-

daleux, c'est l'évidence de notre gaspillage, de notre manque de planification.

**C.E. :** Parlant de la Ville de Montréal, elle a pris plusieurs initiatives depuis le début de l'été, que ce soit la campagne de propreté, le ramassage des produits dangereux ou l'augmentation des dépôts de papier ou de verre à recycler. Est-ce suffisant?

**P.D. :** Non. Je le dirai encore longtemps même si ça progresse bien. Je constate que le démarrage a été lent parce qu'il y a toujours la difficulté d'atteindre la masse critique rentable. L'on réussit au moins quelque chose dans ces exercices qui ne sont pas couronnés de succès : créer des habitudes et une réceptivité pour l'avenir.

**C.E. :** À quoi avez-vous songé lors de l'incendie des pneus de Saint-Amable?

**P.D. :** Je me suis toujours demandé quand ça arriverait, pas si ça arriverait. Je ne tiens guère à répéter: «Je vous l'avais bien dit, si vous m'aviez écouté.» Je pourrais dire cela tous les jours de ma vie depuis le temps que je suis dans le business de la protection de l'environnement, soit bientôt 50 ans! Je me suis pris à espérer que l'on allait faire plus qu'un colmatage.


**C.E. :** Existe-t-il une solution pour l'utilisation des pneus usagés?

**P.D. :** Dans toutes les opérations qui touchent les déchets — dans le sens le plus général de ce mot —, la réponse, c'est le recyclage. Et l'on rentabilise tout ce à quoi l'on accorde la priorité. L'on a rentabilisé l'automobile et la télévision. La rentabilisation du recyclage des pneus est donc possible. Je suis cependant en faveur d'un moratoire sur l'utilisation du pouvoir nucléaire parce qu'on ne sait pas encore com-

# L'ACTIVITÉ CULTURELLE UNE PIÈCE MÂÎTRESSE

- Du cinéma
  - De la musique
  - Des arts visuels
  - Du théâtre
  - De la photo
  - Du soutien aux projets culturels
  - Des équipements
  - Des voyages • Des ateliers
- POUR VOUS

DEMANDEZ  
NOTRE  
PROGRAMME  
COMPLET  
343-6524

 Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des activités culturelles

SERVICES DES  
ACTIVITÉS CULTURELLES

# SAC



ment réutiliser les déchets. Le deuxième défi est donc ce que j'ai osé appeler l'austérité joyeuse, c'est-à-dire les contraintes que nous nous imposons avant qu'on ne nous les impose.

*C.É. : Un troisième enjeu?*

**P.D. :** Ce serait une meilleure information. M. Reagan, au cours des huit années de son règne désastreux, nous a donné un excellent exemple de désinformation : une information partielle, peu lucide et orientée vers des objectifs matérialistes. Nous souffrons ici comme ailleurs de cette perversion. Les médias exercent une influence considérable sur tous nos comportements intimes, sociaux et économiques. Il importe que l'on épure l'information, que l'on soit plus exigeant envers les informateurs, que l'on n'accepte pas la frivolité de certaines émissions, où l'on tourne autour des problèmes en finissant par les éviter et à encourager les gens à ne pas trop s'en faire.

*C.É. : Vous semblez un peu pessimiste.*

**P.D. :** Je suis optimiste, c'est viscéral. Mais, décidément, ça va mal dans le monde. Nous avons peu de leaders politiques, économiques et même religieux qui nous ouvrent des voies et nourrissent nos espoirs. Actuellement, l'homme a perdu la tête, il n'a pas d'orientation. Ça demande des leaders forts, des gens comme Gandhi ou Mandela. Des hommes comme eux, il nous en faudrait quelques-uns de plus, qui ne seraient pas uniquement orientés vers la croissance économique, la volonté d'avoir de plus en plus d'argent, une maison à la ville et une autre à la campagne, des voyages en Floride tous les hivers, etc. C'est notre style de vie qui est perverti, il faut bien le dire. Que pouvons-nous dire, nous les universitaires, aux étudiants, aux enfants qui débutent dans

la vie et se cherchent des objectifs et une place dans ce monde qui n'a pas l'air de vouloir les recevoir? Il faut malgré tout demeurer optimiste et tourné vers l'avenir.

*C.É. : Que pensez-vous de la décision récente du gouvernement fédéral de prendre en considération le facteur environnemental dans l'analyse des projets futurs?*

**P.D. :** Les gouvernements dépendent du consentement du peuple dans notre système politique. Nous avons encore une grande majorité de politiciens dont la responsabilité s'étend sur quatre ans. Ils ne se tiennent pas responsables de tout ce dont ils n'ont pas parlé dans leur campagne électorale. Ils n'assument pas d'obligations nouvelles. Ils n'exercent aucun leadership. Ce sont, comme l'on disait autrefois, des «suiveux». C'est le cas d'un très grand nombre, y compris des ministres à qui l'on pose parfois des questions et dont les réponses montrent qu'ils n'ont même pas réfléchi. Je n'ai cependant pas perdu la foi dans nos hommes politiques au point de croire qu'aucun d'entre eux n'est capable de proposer des choses nouvelles et de les appuyer de son pouvoir et de son prestige. Pour moi, le lac Meech, c'est de la petite bière, des piquûres d'épingle, des égratignures. Nous nous chicanions autour de pas grand-chose quand nous considérons l'injustice que nous continuons d'exercer envers les autochtones, quand nous considérons les gens qui meurent de faim au Sahel, quand nous considérons les enfants abandonnés en Colombie et au Brésil. Le lac Meech, le lac Meech, nous ne devrions pas avoir le temps de nous occuper de choses aussi triviales.

*C.É. : Le Mouvement Desjardins annonçait l'an dernier son intention de ne plus prêter aux pollueurs. Est-ce une idée à imiter?*

**P.D. :** Si une grande compagnie de finance refuse de faire affaire avec une autre compagnie pour des motifs de préservation de l'environnement, vous pensez bien que je suis tout à fait d'accord. L'exercice de pressions les uns sur les autres, ça peut se faire par les mères de famille, les directeurs d'école ou les syndicats. Les syndicats arrivent d'ailleurs très tard aux considérations environnementales.

*C.É. : À part l'environnement, y a-t-il autre chose qui vous préoccupe?*

**P.D. :** Nous n'avons pas parlé de l'accueil aux immigrants. Je trouve que Montréal, malgré des erreurs de parcours, se montre relativement accueillante et généreuse comparativement à Paris ou à d'autres villes dans le monde. Je crois qu'il y a encore un grand travail à faire. C'est un travail d'ouverture, qui commence avec les premières nations. Je crois que nous avons non seulement des réparations à faire, mais un sort commun à envisager, incluant l'autonomie territoriale, qui devrait être planifiée dans un avenir très proche. Quant aux immigrants, il y a un groupe qui m'inquiète beaucoup. Ce sont les Juifs hassidiques, qui ne vous saluent même pas dans la rue, qui ont vis-à-vis de nous une attitude méprisante. Moi, ça me fait mal, vraiment mal. Je trouve que c'est regrettable, mais c'est le seul groupe, à ce que je sache, qui se montre véritablement hostile envers nous alors que nous sommes prêts à les accueillir. Tous les autres groupes, me semble-t-il, sont prêts, dans une certaine mesure, à adopter notre façon de vivre, d'autant plus que nous serions heureux d'y incorporer, ainsi qu'à notre cuisine, notre décoration intérieure, nos danses ou notre musique, des éléments qui nous viennent d'eux. Je suis plutôt optimiste à ce chapitre-là. Il me semble que ça ne va pas trop mal. ■

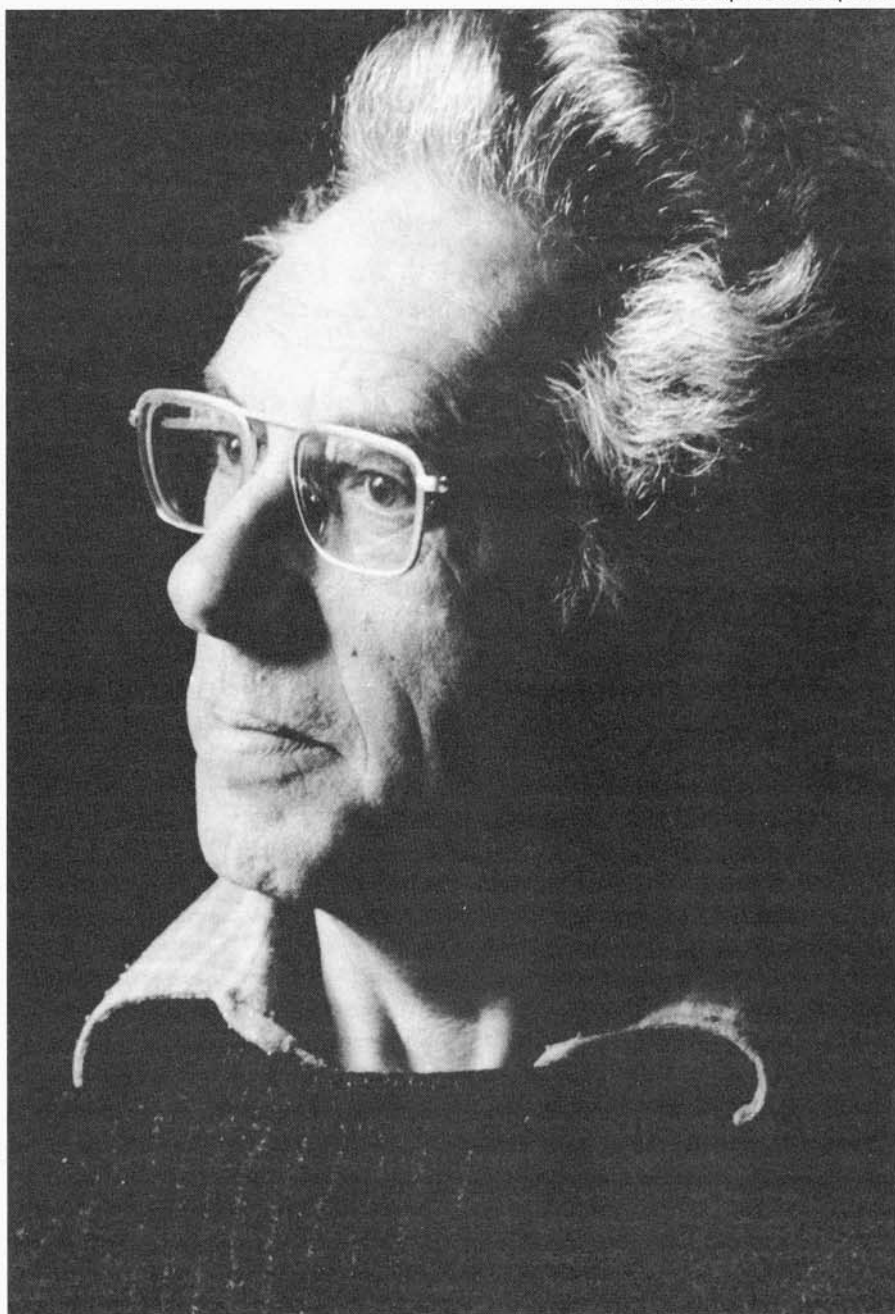
*Le chaînon manquant de l'éducation?*

# Le «pouvoir gris» à l'assaut des universités !

Claude Garon

PHOTO: Explorer/Publiphoto

*Il n'y avait aucune université du troisième âge avant 1973 et l'on en compte aujourd'hui plus de 300 en Amérique et en Europe. Oui, oui : des universités pour les 55 ans et plus. Et ce n'est qu'un début : avec le vieillissement de la population dans les pays industrialisés, la part du troisième âge dans la pyramide de la population passera de 10 à 20 % en moins de deux décennies. Non seulement cette tranche de la population sera-t-elle plus nombreuse, mais également plus instruite, mieux nantie, en meilleure santé et mieux organisée. Tant et si bien que même les universités devront composer avec ce nouveau «pouvoir gris». Insoluble problème ou nouvelle richesse? Tout dépendra de notre capacité à revoir nos préjugés sur la vieillesse, à élargir les rôles que nous avons traditionnellement attachés aux différents âges de la vie et à dépasser la fonction strictement utilitaire de l'éducation.*





**Train de vie, mode de vie et ... nouveau projet de société, où la personne âgée retrouve sa place dans la trame sociale: tel est bien le fondement des universités du troisième âge.**



PHOTO: Explorer/Publiphoto

**V**enus de 22 pays — il y en avait même de la Chine —, ils étaient au moins 600 «têtes grises» réunies à Hull pendant trois jours, en septembre dernier, pour le 15<sup>e</sup> Congrès international des universités du troisième âge.

#### UNE UNIVERSITÉ MULTIFORME

Que sont donc ces universités, dont la première a été créée à Toulouse en 1973? À vrai dire, les modèles sont multiples et vont de l'enseignement des exercices physiques nécessaires à la bonne santé jusqu'aux recherches pointues en gérontologie, médecine et pharmacologie, en passant par le service à la

communauté et la coopération internationale, les voyages socioculturels, des conférences, la pratique des arts et d'innombrables autres activités. «À bien des titres, l'université du troisième âge est une institution de santé publique. Elle est aussi, et pour une part importante, une institution d'éducation permanente pour les aînés, une institution de formation ouvrant aux gens actifs la connaissance des problèmes de la vieillesse, et enfin une institution de recherche en gérontologie clinique, sociale et expérimentale», lit-on dans un document de l'Association internationale des universités du troisième âge.

Hormis ceux et celles inscrits

dans les programmes réguliers des universités traditionnelles — les 55 ans et plus compteraient pour environ cinq % de leur clientèle au Canada —, les universitaires du troisième âge ne convoitent aucun diplôme et ne sont astreints à aucun examen. Les droits de scolarité sont modestes, voire inexistant, et la plupart des activités s'autofinancent. Comment? En utilisant les locaux des universités, leur équipement et leur personnel en périodes creuses, en puisant dans les programmes gouvernementaux (Nouveaux Horizons, ministères des Affaires culturelles et de la Santé, CLSC, etc.), en comptant sur l'appui des clubs de services (Richelieu, Lions, Rotary, Caisses

«Après avoir atteint l'âge de 65 ans, la majorité des gens ont encore devant eux une tranche de 20 à 25 ans de vie et de croissance personnelle continue...»

populaires) et en profitant du savoir-faire et de la modeste cotisation annuelle des membres.

### AU QUÉBEC ET AILLEURS

Plus nombreuses et plus développées en Europe, où le phénomène du vieillissement de la population s'est manifesté une décennie plus tôt qu'ici, les universités du troisième âge effectuent tout de même une percée importante aux États-Unis et au Canada anglais. Certaines expériences sont particulièrement originales et significatives, tel le Andrus Gerontology Center de l'Université de la Californie du Sud, regroupant 65 chercheurs âgés de 56 à 89 ans qui scrutent tous les aspects de la vie physique, culturelle et sociale de la personne âgée; tous sont à la fois étudiants, conférenciers, interviewers, informateurs, relationnistes et chercheurs. Ou encore le Beaver College, de Glenside en Pennsylvanie, où des étudiant-e-s de tous âges se côtoient quotidiennement sur le campus dans des activités d'éducation créditées et non créditées.

Au Québec, seules les universités de Sherbrooke, de Hull et Laval sont membres de l'Association internationale des universités du troisième âge. L'on compte deux membres adjoints, Bois-Francs et Montréal, cette dernière unité étant rattachée à l'UQAM. Si l'on en juge par le programme d'activités de l'automne 1990, l'Université de Sherbrooke semble particulièrement dy-

namique, elle qui offre des activités reliées à la santé (gymnastique, relaxation, perte de poids, musculation, natation, réflexologie et taï-chi), à l'apprentissage des langues (anglais, espagnol et allemand), aux arts (peinture, photographie, vidéo, chant choral) et à la culture générale (histoire de l'art, relations internationales, philosophie).

### DES UNIVERSITÉS DU TEMPS DISPONIBLE

Les universités du troisième âge sont conscientes du danger de constituer un ghetto pour les personnes âgées. Cette préoccupation n'est sans doute pas étrangère à leur désir de fonctionner dans le giron des universités traditionnelles. Dans l'avenir, elles estiment qu'elles seront appelées à ouvrir de plus en plus leurs portes à toutes les catégories d'âge, «à s'intégrer au processus irréversible de la formation permanente» et à devenir «progressivement des universités interâges ou des universités du temps disponible».

L'on sait par exemple que de plus en plus de personnes âgées souhaiteront conserver un lien avec le marché du travail, à temps plein ou à temps partiel; nul doute que se multiplieront alors les cours de recyclage professionnel. Il est également assuré que le personnel spécialisé dans l'intervention auprès des personnes âgées devra avoir une meilleure formation en gérontologie. Un document de 1987 du Conseil consultatif national sur le troisième âge évaluait à 53 000 le nombre de personnes travaillant auprès de la population âgée au Québec; la plu-part d'entre elles n'avaient aucune formation appropriée. Et il en va de même des médecins, écrit le Conseil: «Selon une étude faite par Woods Gordon pour le compte de l'Association médicale canadienne (AMC), plus de 20 % des services des médecins ont été dispensés à des personnes de plus de 65 ans en

# CEPSUM

CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le **CEPSUM** vous attend...

- ◆ Plus de 100 activités différentes.
- ◆ Activités sportives offertes également aux jeunes de 2 à 17 ans.
- ◆ Ouvert 7 jours par semaine.
- ◆ Centre de massothérapie.

*Demandez nos brochures*

*Accessible directement par le métro  
Station Édouard Montpetit*

**INFORMATION: 343-6150**





Face à l'ennui, à la solitude et au sentiment d'inutilité et d'impuissance, l'antidote de l'éducation, un puissant facteur de bien-être, de santé et même de longévité

1984. Baron (1983) estime pour sa part que, dans quelque dix ou quinze ans, 60 % de la pratique médicale sera dirigée vers des patients de plus de 65 ans. (...) Bien que le personnel médical présentement en cours de formation puisse tirer profit de ces percées dans le champ de la clinique, la plupart des programmes de formation des médecins n'accordent malheureusement qu'une place relativement petite à la gériatrie. En fait, bien que 15 des 16 facultés de médecine qui existent au Canada aient inclus des cours de gériatrie au programme d'études de premier cycle, dans une seule de ces facultés, le soin des personnes âgées fait partie des cours obligatoires.»

#### MORT AUX STÉRÉOTYPES

Le traitement réservé aux personnes âgées ne fait certainement pas partie des fleurons de notre civilisation. Du vieillard des générations précédentes confiné à la bavette du poêle et à la chaise berçante jusqu'au vieillard d'aujourd'hui enfermé dans l'univers aseptisé des cages à poules baptisées centres d'accueil, la réalité est la même : la personne âgée étant inutile, elle n'a plus de raison d'être dans le réseau social.

Les préjugés — car c'est bien de cela qu'il s'agit — sont tenaces : le vieillissement est synonyme de perte d'énergie physique et d'activité mentale. Faux, rétorque la science moderne. C'est encore le Conseil

consultatif national sur le troisième âge qui écrit : «Après avoir atteint l'âge de 65 ans, la majorité des gens ont encore devant eux une tranche de 20 à 25 ans de vie et de croissance personnelle continue. Si l'on en juge par les données du recensement de 1986, les deux tiers des personnes âgées de 65 ans et plus n'indiquent aucun signe de limites fonctionnelles à long terme.»

Le propos de Mme Denise Alard, professeure agrégée de l'Université d'Ottawa, donne également à réfléchir : «À 90 %, nos maladies, invalidités ou doléances sont déterminées par des facteurs qui échappent totalement ou presque au contrôle des médecins. Cependant, nous continuons à les consulter et nous nous attendons à ce qu'ils nous remettent sur pied alors que nous menons le même train de vie.»

Les personnes âgées engagées dans une démarche éducative peuvent certainement contribuer à réorienter un système d'éducation par trop centré sur sa vocation utilitaire : la formation de la main d'œuvre.

#### UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Train de vie, mode de vie et... nouveau projet de société, où la personne âgée retrouve sa place dans la trame sociale : tel est bien le fondement des universités du troisième âge. Face à l'ennui, à la solitude et au sentiment d'inutilité et d'impuissance, qui sont les principales causes de la dégénérescence, tant l'UNESCO que des chercheurs comme M<sup>me</sup>

Halina Klab-Szwarc, de l'Université du troisième âge de Varsovie, opposent l'antidote de l'éducation, un puissant facteur de bien-être, de santé et même de longévité.

Outre qu'elles «assurent l'insertion définitive des traditions, des souvenirs, du passé vécu, de beaucoup de savoirs et de savoir-faire en voie de disparition dans le patrimoine culturel», pour reprendre les mots de M. René Frenztz, de l'Université de Nancy, les personnes âgées engagées dans une démarche éducative peuvent certainement contribuer à réorienter un système d'éducation par trop centré sur sa vocation utilitaire : la formation de la main-d'œuvre. S'inspirant des credos de l'éducation permanente, les universités du troisième âge misent en effet sur la globalité de la personne et des pratiques éducatives intégrant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Les expériences les plus réussies ont également démontré que la participation des personnes à la définition de leurs besoins et des programmes d'études est tout à fait indispensable.

Nous n'en sommes pas encore là, cela va de soi. Il y a d'abord le fait que les universités du troisième âge ne rejoignent présentement que 4 ou 5 % des personnes âgées, même si 35% de celles-ci sont engagées dans des activités éducatives formelles et informelles au Canada. De plus, les universités traditionnelles souffrent déjà comme d'une épine au pied de la présence massive de la clientèle d'adultes de 25 à 50 ans en quête d'une formation universitaire. Mais les universités ont beau se retrancher derrière un conservatisme blindé, elles n'échapperont pas à la réalité démographique, au pouvoir politique, social et économique croissant des personnes âgées. Tôt ou tard, le pouvoir gris s'ajoutera à la mosaïque de la communauté universitaire. ■

# Un homme engagé

Lucie Larose

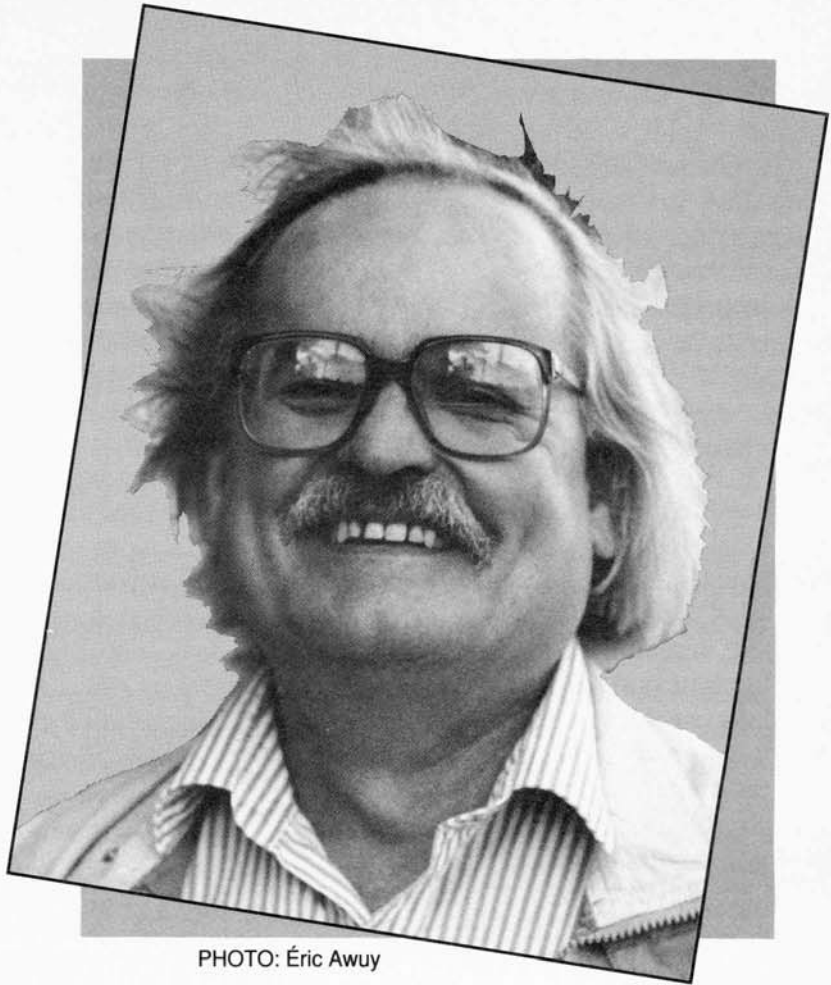


PHOTO: Éric Awuy

*Petit de taille, il porte des vêtements simples aux couleurs sobres. Il gesticule peu et parle posément, d'une voix égale. Je ne l'aurais pas remarqué dans la foule, où il pourrait passer inaperçu. Pourtant, ils sont nombreux à le reconnaître dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve, où il vit, et Centre-Sud, où il travaille. À 52 ans, Pierre Vallières a encore le feu sacré. Rien n'a pu le refroidir : ni l'ostracisme social, ni la prison, ni l'usure du temps. Il s'acharne toujours aussi énergiquement à construire sa riposte sociale au capitalisme : «Je n'ai pas travaillé autant depuis des années — travailler au sens de militer. Je ne pourrais en faire plus sans risquer de "péter au frette".»*

**T**rès tôt, Pierre Vallières a su qu'il voulait combattre les injustices sociales dont était victime le milieu ouvrier. Membre d'une famille pauvre de la ville de Jacques-Cartier, il ne pouvait admettre la passivité, le fatalisme de sa famille. Son père tentait bien de s'en sortir en faisant partie d'une alliance communiste clandestine, mais l'espoir qu'il y puisait était vite démoli par les propos de sa mère. Ce père sera quand même un grand motivateur pour Pierre, l'aîné de la famille Vallières. Le voir travailler si fort et perdre peu à peu ses idéaux, ses espoirs et sa santé révoltera Pierre Vallières. Ce père ne parlait plus beaucoup durant les dernières années de sa vie. Il a tout de même laissé à son fils aîné un dernier

message, à la fois inquiet et bien paternel, le jour de sa mort : «Fais attention, sois prudent!»

«Au milieu des années cinquante, il y a eu un conflit important à Murdochville, me raconte-t-il sur un ton de confiance. C'est à ce moment-là que j'ai senti le besoin de m'engager plus sur le plan social. J'avais alors 18 ans.» Et il écrivait déjà dans *Le Devoir*. Déçu du Québec, où il trouve qu'il ne se passe rien, le jeune journaliste part pour la France. Il en revient plus politisé qu'avant. Son retour au pays marque le début d'une participation plus active au sein de l'équipe rédactionnelle de la revue *Cité libre*, une coopérative d'orientation sociale-démocrate. Les Trudeau, Pelletier, Lévesque et Mar-



chand en font partie. En 1963, Trudeau, secondé par Pelletier, propose à Pierre Vallières d'être le directeur de la revue. Il accepte. Il travaille alors aussi à *La Presse*.

À *Cité libre*, Pierre Vallières tient un discours de plus en plus radical. Il parle de révolution, il appuie l'indépendance du Québec. En 1964, ceux qui l'ont nommé directeur votent son congédiement. Vallières ne part pas seul : une partie de l'équipe le suit et fonde avec lui *Révolution québécoise*. Les rebelles collaborent avec *Parti pris* et créent ensemble le Mouvement de libération populaire (MLP). De dire Vallières : «De 1962 à 1965, mon engagement s'est radicalisé très rapidement et a pris une coloration révolutionnaire. En même temps que j'adhérais au MLP, je commençais à travailler aussi pour le Front de libération du Québec (FLQ). Des gens songeaient alors à une lutte clandestine armée dans le but de réveiller la conscience politique des Québécois. Ma cellule felquiste avait toutefois une idéologie particulière. Elle était à la fois socialiste et indépendantiste. Nous n'aimions pas le discours nationaliste.»

En septembre 1966, un groupe de felquistes se fait arrêter par la police à Montréal. À ce moment, Pierre Vallières et Charles Gagnon, un autre felquiste, se trouvent aux États-Unis, où ils cherchent à sensibiliser les gens à la situation politique du Québec et à créer des contacts. À la suite des événements de Montréal, ils décident de contre-attaquer. Insatisfaits de l'information diffusée à Montréal, ils rédigent une déclaration expliquant ce qui se pas-

se réellement dans cette ville et au Québec en général. Puis ils distribuent leur communication à toutes les délégations des Nations Unies. Ils entreprennent également une grève de la faim et réclament, pour les felquistes arrêtés à Montréal, le statut de prisonniers politiques. «Radio-Canada s'est emparée de l'affaire. Ça a fait une grosse tempête et suscité beaucoup d'émoi.»

Le 28 septembre, Gagnon et Vallières sont arrêtés et incarcérés à New York, accusés d'avoir troublé la paix. «Nous avons contesté, évidemment. Tout cela a duré des mois. Pendant cette période, dans une prison de la métropole américaine, j'ai écrit *Nègres blancs d'Amérique*. Je voulais expliquer aux gens quel cheminement m'avait mené jusque-là.»

Vallières reste cinq ans en prison et il assume seul sa défense devant les juges, ce qui occupe son temps. L'«habitude de la vie intérieure», comme il dit, l'aide aussi à passer au travers. Deux semaines après sa libération, il surprend tout le monde en participant à des réunions de groupes sociaux et communautaires. «Je n'ai pas eu le temps de prendre de vacances!», lance-t-il en riant. Pour beaucoup de gens, il est devenu une sorte de héros.

Pourtant, Vallières parle peu des années qui ont suivi son emprisonnement. Il se fait même carrément muet par moments. L'on devine que ces années n'ont pas dû être très faciles pour lui. À cette époque, la religion avait déjà pris beaucoup de place dans sa vie. Aujourd'hui, il lui en reste quelque chose, mais cela s'est transformé. Vallières veut plutôt retenir l'appel transmis par les Évangiles, «l'appel à la libération, à la justice, à la solidarité, ce qui n'a rien à voir avec l'institution religieuse».

Adolescent, Vallières était le té-

moins impuissant de luttes menées par les Québécois pour le respect de leur langue et de leurs droits. Il se rappelle avoir dit à ses parents : «Ce qui se passe ici, je vais l'écrire.» Il a tenu parole. Autodidacte, il a signé une dizaine de livres. Outre *Nègres blancs d'Amérique*, citons *L'urgence de choisir*, *Un Québec impossible* et *Les héritiers de Papineau*. Journaliste accompli, il a été pigiste puis, plus récemment, rédacteur en chef de la revue québécoise *Vie ouvrière*.

Dans cette dernière fonction, il s'intéresse à plusieurs dossiers : l'économie, les luttes dans le tiers monde, la situation des autochtones de l'Amérique du Nord, le mouvement féministe, les luttes écologiques. Il continue à vouloir éveiller les Québécois : «Il faut prendre conscience que notre niveau de vie est une des causes du sous-développement dans le tiers monde. Nous avons notre part de responsabilité dans cette situation.»

Pierre Vallières ne convoite pas le pouvoir. Et sa révolution, il la veut sans violence.

Le grand projet de Pierre Vallières, son rêve, restera la création d'une société basée sur un communisme primitif, celui de Marx, sans classes sociales ni lois du marché, et qui privilégie les personnes plutôt que l'argent. Il ne convoite pas le pouvoir, dont il dit ne pas avoir la vocation, et fait ce qu'il appelle de la politique «à ras de terre». Et sa révolution, il la veut sans violence.

Pierre Vallières a-t-il eu des moments de doute, de «crise de foi»? Bien sûr, avoue-t-il sans détour : «Ça m'est passé par la tête que le prix à payer était trop lourd pour les

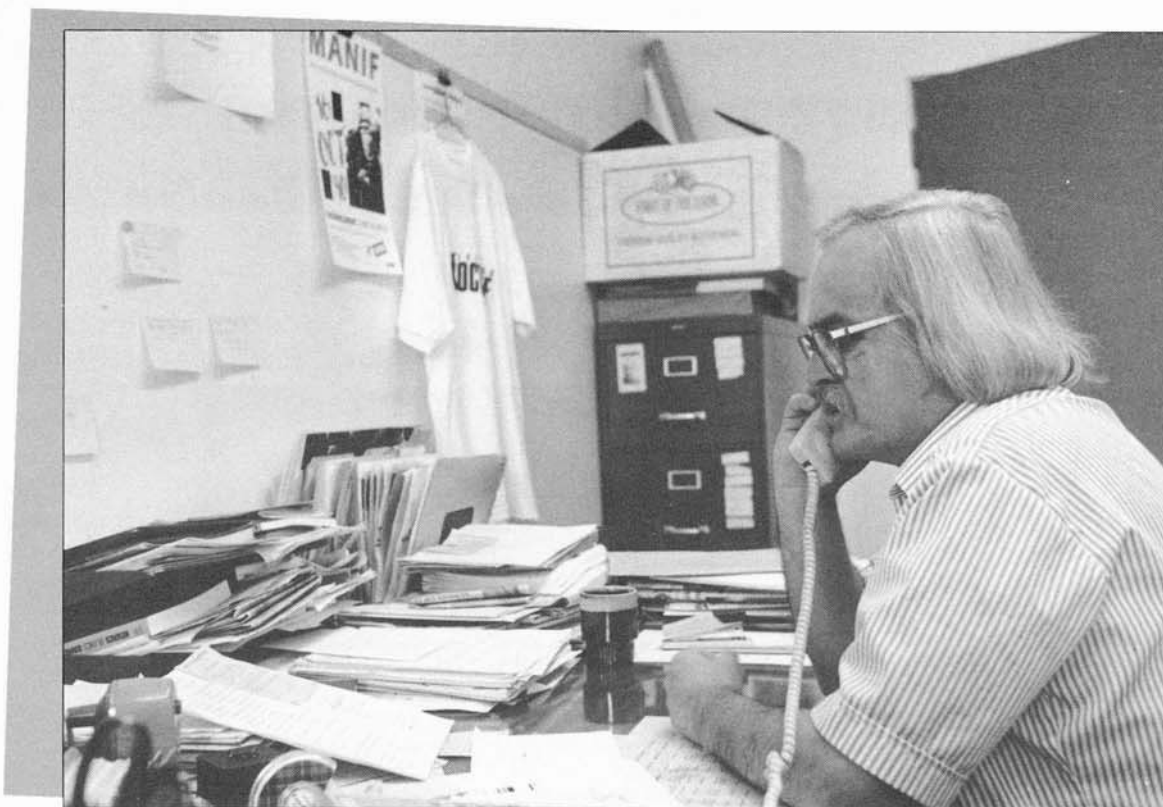


PHOTO: Éric Awuy

**Chose certaine, l'ex-felquiste n'est pas prêt à prendre sa retraite. Il continue à mener sa lutte aussi intensément.**

changements à susciter. L'on a toujours l'impression que pas grand-chose n'a vraiment changé. Mais, à un moment donné, l'engagement est devenu tellement profond qu'on ne peut plus revenir en arrière sans se renier soi-même.»

Le prix à payer, pour l'ex-felquiste, ce fut cinq ans de prison, une forme de solitude, une vie émotive plus difficile à vivre, de grands stress. «Il n'y a pas beaucoup de psychologues au service des révolutionnaires», fait-il remarquer avec un sourire triste. L'amitié a donc pris une place prépondérante dans sa vie. «L'amitié, dit-il, est une valeur indispensable dans l'action. On ne peut sûrement pas se maintenir en vie sans cela. Je ne connais personne qui a pu agir très longtemps sans avoir l'appui des autres. Il faut aussi beaucoup aimer le peuple avec lequel on vit.»

Les amis de Pierre Vallières viennent surtout de son milieu. «On est quelques centaines à militer à gauche. On se connaît tous. On se retrouve toujours aux mêmes collo-

ques, aux mêmes assemblées publiques. On forme une "petite gang", on fait partie du "petit reste".» Vallières constate que le groupe s'enrichit de plus en plus de jeunes. «Les moins de 30 ans forment environ 25 pour cent du groupe, c'est encourageant.»

Pierre Vallières a de la difficulté — mais le veut-il seulement? — à faire abstraction de son travail et de ses préoccupations sociales, même dans ses périodes de repos. «Quand je vais à la campagne, j'y pense pareil; je continue à lire sur le sujet.» Une véritable obsession! Cet éternel militant ne possède rien : ni maison, ni automobile, toutes choses dont il ne veut pas s'encombrer. «Autrement, on n'est pas libre, on a un bagage trop pesant à déménager.»

Vallières, visiblement, veut rester un homme ordinaire. Il aime l'espèce d'osmose qu'il ressent au contact des gens de la rue. «Je suis quelqu'un que tu peux rencontrer n'importe où : dans la rue, dans le métro, au restaurant du coin. Je vis comme tout le monde, je ne veux

pas me distinguer des autres et je ne suis pas inaccessible.»

Que pense-t-il de la culture québécoise? «Toute action sociale doit s'inscrire dans une culture pour réussir.» La langue française? «Elle ne doit pas seulement vivoter, mais être créatrice, vivante, dynamique, innovatrice.» Par contre, croit-il, la survie et les conditions économiques passent avant la culture : «Il y aura de plus en plus de brassages culturels importants à travers le monde avec la multiplicité des problèmes sans frontières : la pollution, la guerre, les épidémies.» Tout est question de priorité et Vallières reste ouvert aux autres cultures. À preuve, l'intérêt qu'il porte aux événements en Amérique du Sud et en Allemagne de l'Est, où il voudrait rencontrer des contre-révolutionnaires.

Chose certaine, l'ex-felquiste n'est pas prêt à prendre sa retraite. En dépit des inquiétudes que lui ont suscitées ses 50 ans, il continue à mener sa lutte aussi intensément. Il se laisse dévorer avec plaisir par l'action que lui imposent ses convictions profondes. ■



# Pour sauver les centres hospitaliers, revaloriser la profession d'infirmière

Sylvie Corbin

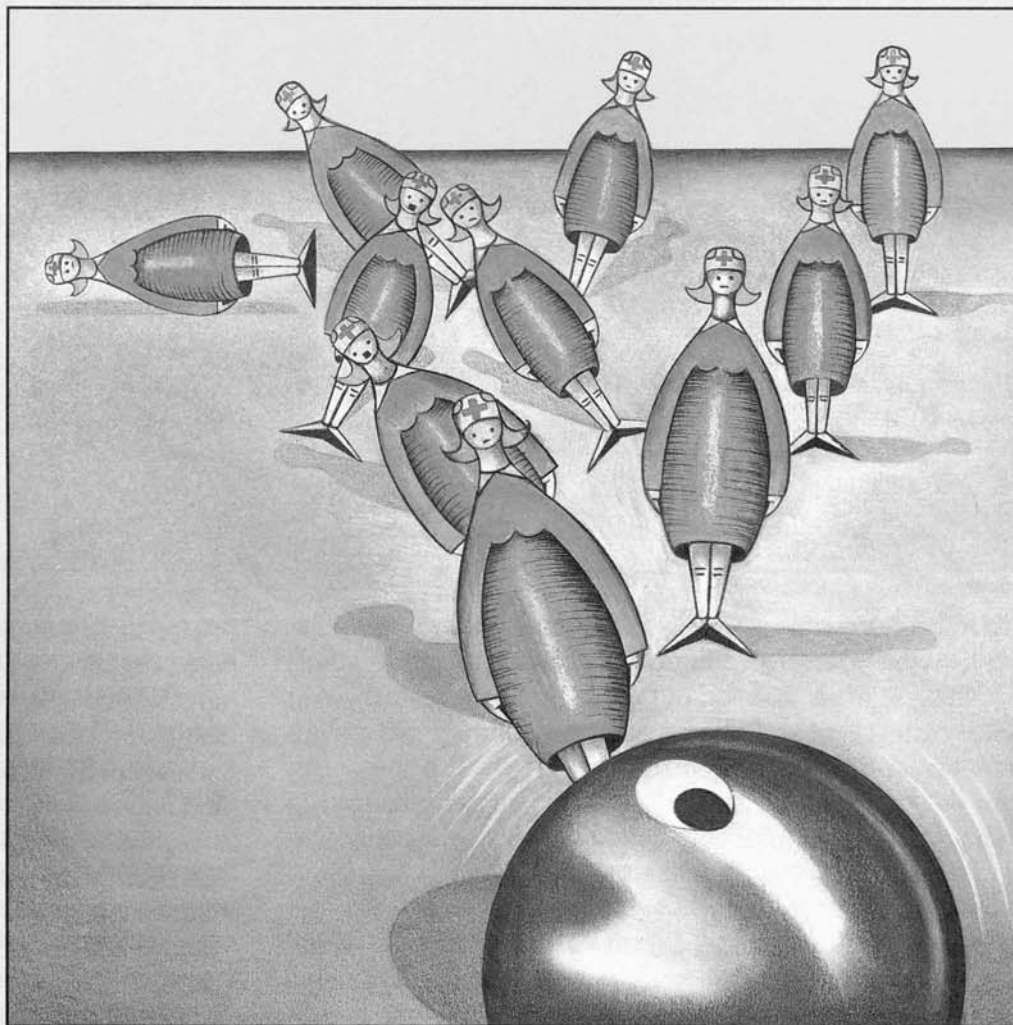


ILLUSTRATION: Hélène Bouliane

**Reconnaître à l'infirmière un statut professionnel et lui offrir un plan de carrière comparable aux autres professions du secteur de la santé est devenu une condition de la survie des centres hospitaliers.**

**T**elle est la principale recommandation d'une étude de réalisée en collaboration avec le Groupe de recherche Stress et santé au travail auprès de 1 237 infirmières de l'urgence et des soins intensifs, un échantillon couvrant 30 hôpitaux de soins de courte

durée de toutes les régions du Québec.

L'on se souvient (voir *Cité éducative*, septembre 1989) que cette étude visait à cerner les raisons profondes qui incitent de si nombreuses infirmières à quitter une profession dont le taux de roulement atteindrait jusqu'à 40 % dans l'ensemble des hôpitaux du Québec.

Dans le large éventail des conditions de travail stressantes des infirmières, les résultats préliminaires de l'étude avaient établi que le manque d'autonomie professionnelle constituait le facteur prédominant de l'abandon de la profession. Ce manque d'autonomie se manifesterait de trois façons:

dans l'organisation du travail de l'infirmière, dans l'utilisation qui est faite de ses habiletés et dans la faible participation aux décisions qui touchent son travail.

Un grand nombre d'études ont rapporté que le manque d'autonomie au travail constitue un facteur de stress et de mécontentement chez les infirmières. Plusieurs raisons seraient à l'origine de ce phénomène, dont la politique des restrictions budgétaires pratiquée depuis cinq ans dans les hôpitaux, qui aurait pour effet de restreindre l'étendue des soins que l'infirmière est apte à prodiguer selon sa formation. La supervision étroite du travail et l'attribution aux médecins d'un pouvoir

accru sur l'utilisation des ressources des établissements depuis l'application de la loi 27 contribueraient également à réduire l'autonomie des infirmières.

## **DÉFINITION DES TÂCHES ET PARTICIPATION**

Parallèlement à ces phénomènes, le contexte actuel dans les hôpitaux fait en sorte que certaines fonctions et responsabilités jadis exercées par les médecins sont maintenant déléguées au personnel infirmier. Ainsi, une infirmière des soins coronariens aux prises avec un patient en danger de mort pourra être amenée à diagnostiquer des problèmes d'arythmie cardiaque, ce qui ne fait pas partie de ses tâches telles que définies par le Code de la profession. Ajoutons à cela que l'infirmière est rarement consultée sur les décisions qui affecteront les soins qu'elle devra prodiguer à ses patient-e-s. Même lorsqu'il existe des comités chargés d'établir de nouveaux standards dans la pratique des soins infirmiers, les décisions ne peuvent être appliqués qu'avec l'approbation formelle du corps médical.

Somme toute, lorsque l'on évalue la profession de l'infirmière dans ses différents aspects, le tableau est loin d'être reluisant. Il n'est donc pas étonnant que la profession soit passée en peu de temps du 4<sup>e</sup> au 91<sup>e</sup> rang dans les préférences de carrière des étudiantes.

## **DEUX VOIES DE FORMATION**

Historiquement, deux facteurs sont soupçonnés d'avoir mené à l'état que la profession connaît actuellement : l'infirmière se trouverait encore dans un processus de «professionnalisation» et son travail a trop longtemps été associé à son statut de femme dans la société.

La faible valorisation de la profession est certainement liée au genre de formation académique que reçoivent les infirmières. Au Québec, il existe deux voies d'accès à la profession : le baccalauréat en sciences infirmières, un diplôme universitaire, ainsi que le DEC en techniques infirmières, une formation collégiale de trois ans. Dans les deux cas, le droit de pratique est

conditionnel à la réussite de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. N'est-il pas étonnant que deux formations si différentes par le contenu et les objectifs conduisent à une même profession? Cette situation n'est pas sans créer de la confusion dans l'esprit de plusieurs intervenant-e-s de la santé, médecins, infirmières et gestionnaires, ainsi que dans l'opinion publique. Se pose donc le problème de la reconnaissance de la qualification, particulièrement de la part des collègues de travail.

Un autre problème lié à la formation est celui du manque de reconnaissance de la formation additionnelle qu'acquiert l'infirmière. Contrairement à d'autres disciplines du secteur de la santé, l'infirmière qui se spécialise n'en retire que peu d'avantages financiers. Le rapport du comité d'étude sur la main-d'œuvre en soins infirmiers a rapporté en 1987 que la formation additionnelle de l'infirmière est considérée comme un substitut à l'expérience et non comme un ajout à cette dernière : l'avantage de la formation additionnelle disparaît au fur et à mesure que l'infirmière atteint le sommet de l'échelle salariale. Les infirmières étant rémunérées selon une échelle unique, indépendamment de leur formation ou de leurs responsabilités, la voie hiérarchique représente donc pour elles le seul moyen d'accéder à des promotions.

## **PAS DE PLAN DE CARRIÈRE**

Pourtant, les expériences américaines des cheminements parallèles ont fait leurs preuves depuis au moins 20 ans, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la motivation au travail. Cette formule offre de nouvelles perspectives de carrière particulièrement intéressantes. Une chose est sûre : au Québec, l'organisation du système de santé n'encourage guère l'infirmière à s'impliquer dans son travail à long terme. L'on ne peut certainement pas parler de plan de carrière puisque le travail demeure inchangé malgré de nombreuses années d'expérience ou une formation additionnelle.

## **PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES?**

Plusieurs des problèmes inhérents à la profession sont liés au fait que les soins infirmiers sont demeurés pendant longtemps une profession exclusivement féminine. Même si les hommes y viennent en plus grand nombre, la profession compte toujours 98 % de femmes. Au fil du temps, les stéréotypes masculins et féminins se sont en quelque sorte institutionnalisés. Ainsi, les tâches plus intellectuelles liées au diagnostic ont été pendant longtemps la responsabilité exclusive du médecin et l'on considère toujours que l'infirmière exécute des tâches de support médical. De plus, l'on oublie trop souvent son importante contribution à l'humanisation des soins, un facteur inhérent à son rôle de professionnelle autonome.

Il est donc temps de mieux reconnaître et de valoriser la profession d'infirmière, ce qui suppose un enrichissement de ses responsabilités et l'utilisation de son jugement dans l'exercice de sa profession. Il est également capital d'établir cette reconnaissance dans l'ensemble de la société, et non seulement dans le milieu de travail, car il apparaît de plus en plus que la contribution de l'infirmière à l'humanisation des soins est une condition essentielle à la viabilité des établissements de santé. Dans la même veine, il est impérieux de créer des mécanismes adéquats qui permettront aux infirmières d'accéder aux paliers décisionnels supérieurs du réseau de la santé.

Autre conclusion marquante de cette étude : les raisons qui motivent les infirmières à quitter la profession varient selon le groupe d'âge, le statut et le sexe de l'individu. Cette constatation met en relief l'importance de reconnaître les besoins changeants de la main-d'œuvre en soins infirmiers et de créer des mécanismes qui inciteront les infirmières à conserver leur emploi plus longtemps.

Plus globalement, les infirmières ne semblent plus disposées à accepter le rôle que la société et le système de santé leur imposent. Il faudra donc se pencher tôt ou tard sur le malaise profond qu'elles ressentent à l'égard de leur profession. ■



**Connaître  
et le faire reconnaître**

# UN NOUVEL ENJEU:

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS  
LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS  
LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Christine Larose



*Tout adulte désireux de retourner aux études à dû faire face à une réévaluation de ses antécédents scolaires et de travail, et il a pu se sentir sous-évalué. La «reconnaissance des acquis», dont l'on a beaucoup parlé ces dernières années, pourrait constituer une approche plus équitable par laquelle le système d'éducation reconnaîtrait officiellement les connaissances et habiletés qu'une personne a acquises en dehors des établissements d'enseignement.*

**D**ans le système scolaire, les apprentissages sont strictement réglementés : les préalables, le matériel et les méthodes pédagogiques, l'ordre et le temps d'apprentissage, l'évaluation, l'attribution des diplômes. Et l'on s'est tellement habitués à ce cadre qu'on le considère comme la seule façon d'apprendre. Mais les expériences de la vie sont source de nouveaux savoirs et savoir-faire. Le système d'éducation, malgré le mandat qui lui est confié, n'est qu'une de ces expériences, officielle et privilégiée. Ce sont ces apprentissages issus de l'expérience de la vie communautaire, familiale et professionnelle, appelés «acquis expérientiels» par opposition aux apprentissages scolaires, qui sont en cause ici. Ces acquis, qui se font de diverses façons, dans différents cadres et dont les modalités sont multiples, l'on veut que la société les reconnaisse.

## POUR FAIRE UNE HISTOIRE COURTE...

De nombreux changements sociaux comme la démocratisation de l'enseignement, les mutations du monde du travail et le développement rapide de la formation continue ont amené de plus en plus d'adultes à revendiquer une meilleure reconnaissance de leurs acquis scolaires et extrascolaires. L'on associe souvent cette revendication à la situation des femmes au foyer désireuses de retourner sur le marché du travail. Ce n'est pas à tort puisqu'elles furent les premières à manifester leur intérêt pour la reconnaissance des acquis expérimentiels, c'est à dire les capacités et savoir-faire qu'elles ont développés dans le travail domestique et le bénévolat. Dès 1979, le Conseil du statut de la femme recommandait d'ailleurs au ministère de l'Éducation de reconnaître les apprentissages non scolaires.

L'intervention la plus marquante en ce domaine fut celle de la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA). En 1982, elle propose une reconnaissance des acquis valorisant les expériences de vie et de travail. D'une part, elle souligne l'urgence de créer des outils d'évaluation afin d'éviter aux adultes de reprendre une formation qu'ils possèdent déjà; d'autre part, elle réclame une politique globale de reconnaissance des acquis de formation dans une perspective de formation continue.

Puis, en 1984, tenant compte de la dynamique de ce dossier, le ministère de l'Éducation rend public un Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes, qui définit quatre principes de base en reconnaissance des acquis : équité, accessibilité, ouverture et décloisonnement. Des objectifs sont fixés pour chacun des ordres d'enseignement, dont l'université : « Faire un examen approfondi des pratiques de reconnaissance dans les universités, qui sont invitées à accentuer les recherches et les expérimentations, à se concerter et à se doter de dispositifs adéquats en matière de reconnaissance des acquis extrascolaires. »

## PRUDENCE DANS LES UNIVERSITÉS

La question de la reconnaissance des acquis étant intimement liée à l'accessibilité aux études pour les adultes, les universités ne sont pas dénuées de toute tradition en la matière, notamment dans l'octroi d'équivalences à des fins d'admission. Au fil des ans, les pressions se font toutefois plus fortes pour étendre le champ d'application de la reconnaissance des acquis. Sur ce plan, les réactions des universités sont très diverses et vont de l'enthousiasme au refus.

En dépit de son adhésion à la philosophie de la reconnaissance des acquis et au principe de la démocratisation de l'enseignement supérieur, le milieu universitaire fait preuve de prudence, voire de réticence, quand il s'agit de la mise en application de ce principe. Chaque université craint la dévalorisation des diplômes et s'inquiète du fait qu'en acceptant des candidat-e-s adultes sur la base de leur expérience elle soit perçue par les autres universités et les employeurs comme un établissement dont le niveau d'enseignement est moins élevé et les standards de qualité et de compétence rattachés à ses diplômes plus faibles.

## LE LIEU DU HAUT SAVOIR

Pierre Simon, de l'Université Concordia, apporte un éclairage particulier sur la nature de l'université, qu'il décrit comme un « lieu important où se poursuit la découverte de la vérité par le biais de la création et de la mémorisation de ces savoirs. (...) L'enseignement de ces nouveaux savoirs et le service aux étudiants ne viennent qu'après, une fois la fonction recherche remplie. (...) De plus, la recherche de critères d'excellence a toujours été, pour les universités, une préoccupation majeure. (...) Cette recherche de critères d'excellence se marie difficilement avec la reconnaissance d'apprentissages informels en vue de raccourcir le processus d'acquisition de nouveaux savoirs.<sup>1</sup> »

Un peu moins catégorique, Mme Colette Dufresne-Tassé définit ainsi l'enjeu : « (...) entrera-t-elle (l'université) dans le jeu pour estampiller du travail fait hors de son contrôle? Peut-elle, doit-elle considérer comme équivalentes la formation donnée hors de sa juridiction et la formation qu'elle conçoit et cautionne? Doit-elle au contraire concevoir des diplômes différents pour le bien même de la société dans laquelle elle intervient? Qu'y a-t-il à gagner ou à perdre en adoptant l'une ou l'autre position?<sup>2</sup> »

## L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS

Une autre caractéristique des universités crée une certaine ambiguïté en ce qui touche la reconnaissance des acquis. Contrairement à ce qui se passe avec les autres ordres d'enseignement, aucun ministère du gouvernement n'a juridiction sur les diplômes universitaires, les programmes et les conditions d'admission. Chaque université, en vertu de sa charte, a la responsabilité de régler toutes ces questions et elle en confie la gestion aux unités de base, c'est-à-dire les facultés et départements. Tout au plus, dans ce cas, peut-on parler d'échange d'information entre les divers établissements.

## QUELQUES INITIATIVES

Là où des tentatives sont faites pour reconnaître des acquis extrascolaires, l'on a procédé à une adaptation plutôt qu'à un changement global. C'est qu'il n'existe pas d'instruments standardisés et validés pour l'ensemble des universités; dans une même université, les pratiques varient également selon les facultés, les départements et même les programmes. Rappelons également que la reconnaissance des acquis extrascolaires comporte deux volets : l'admission à un programme et l'octroi d'unités (crédits), c'est-à-dire d'équivalences de cours après l'admission.

## À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'admission sur la base des connaissances appropriées et de l'expérience pertinente constitue une pratique courante dans les universités québécoises, surtout dans les programmes destinés aux adultes. Le règlement pédagogique de l'Université de Montréal prévoit des dispositions à ce sujet. Selon M. Charles Widmer, adjoint au vice-doyen aux études de la FEP, la demande de reconnaissance d'acquis n'est pas considérable et se limite à des champs particuliers, par exemple les relations industrielles. Plusieurs candidat-e-s n'ont pas de DEC, l'exigence de base pour être admis à l'université. Il faut donc évaluer de façon plus systématique les chances de succès de ces personnes. M. Widmer prévoit que le profil des futurs demandeurs de reconnaissance des acquis comportera un DEC plus un certain nombre d'années d'expérience. Il entend soumettre ces candidat-e-s à une forme d'évaluation de leur dossier et leur fournir une aide pédagogique.

## UN INVENTAIRE DES PRATIQUES

Une enquête qui avait pour but d'établir le bilan des pratiques, des besoins et des ouvertures en matière de reconnaissance des acquis a été effectuée cette année à l'U. de M. Elle touchait les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles des diverses facultés, une centaine de programmes au total.

Ex-doyen de la FEP, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation et coordonnateur de cette recherche, M. Guy Bourgeault estime qu'il y a relativement peu de pratiques de reconnaissance des acquis à l'Université de Montréal. Là où elles existent, elles sont très diversifiées et il s'agit d'une politique du cas par cas. Ces pratiques sont peu ou pas instrumentées et elles consistent en questionnaires, dossiers ou entrevues. L'ensemble des politiques est peu connu et rarement publicisé; quant à l'ouverture à la reconnaissance des acquis, elle est très variable d'une faculté à



# Quelques notions utiles

**Acquis scolaires :** Ensemble des apprentissages effectués sous la responsabilité d'un établissement d'enseignement reconnu. Cela suppose que des unités de cours sont octroyées. Les acquis scolaires sont ceux pour lesquels l'université accorde des équivalences selon un système d'évaluation et de sanction bien établi.

**Acquis extrascolaires :** Aussi connus sous le nom d'acquis expérientiels, les acquis extrascolaires sont constitués de l'ensemble des apprentissages effectués dans les expériences de vie et de travail, indépendamment de la responsabilité d'un établissement d'enseignement.

**Reconnaissance des acquis :** Processus d'attestation officielle de la valeur des connaissances et habiletés que possède une personne. Ce processus comprend deux étapes : l'évaluation, c'est-à-dire l'action de juger, à partir d'outils de mesure, le degré de maîtrise des connaissances, habiletés et aptitudes d'une personne, cette évaluation pouvant être le fait de l'école, d'une corporation professionnelle ou d'un employeur; la reconnaissance proprement dite, c'est-à-dire l'émission d'unités (crédits) ou le feu vert accordé pour la poursuite d'études plus avancées.

**Fondements de la reconnaissance des acquis :** L'assise première de la reconnaissance des acquis, c'est l'éducation permanente, elle-même définie comme la «reconnaissance de la continuité éducative possible à travers les âges et les milieux de vie; plus

radicalement, c'est l'affirmation de la responsabilité première de la personne à l'égard de ses apprentissages et de son développement; c'est aussi le respect de la variété des modes d'apprentissage et des cheminements éducatifs; c'est le souci d'augmenter l'accessibilité des ressources éducatives<sup>1</sup>.»

L'éducation permanente et ses valeurs fondent et justifient la reconnaissance des acquis; cette dernière constitue l'un des moyens de réaliser et de vivre l'éducation permanente. L'on y retrouve essentiellement deux pôles : d'une part, les besoins liés à la mobilité et à la formation continue de la personne; d'autre part, les exigences de l'organisation scolaire.

**Trois postulats :** «La reconnaissance des acquis a pour fondement trois postulats. Le premier stipule que des apprentissages réalisés en dehors du système scolaire peuvent être de nature, d'importance et de niveau comparables aux apprentissages scolaires. Le deuxième postulat souligne qu'il est possible d'évaluer des apprentissages, indépendamment des lieux, des occasions et des moyens utilisés pour apprendre : ce sont les résultats de l'apprentissage qui doivent être évalués, non les chemins pris pour y parvenir. Le troisième postulat ajoute que cette évaluation peut être rigoureuse, valide et fidèle (fiable), et peut respecter les normes habituelles de qualité des établissements d'enseignement<sup>2</sup>.»

<sup>1</sup> Jean Proulx, «La reconnaissance scolaire des acquis expérientiels : une double assise», *Reconnaître les acquis expérientiels à l'Université... Pourquoi? Comment?*, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1986, p. 97.

<sup>2</sup> Amina Barkatoolah, «Expériences nord-américaines en reconnaissance des acquis (Québec—États-Unis)», *Pratiques de formation*, Paris, Université de Paris-VIII, Formation permanente, 1987, p. 22.

l'autre. M. Bourgeault en conclut qu'il est peut-être trop tôt pour créer une politique commune et que le temps serait plutôt aux échanges.

## QUE VEULENT LES ADULTES?

Comment les étudiant-e-s adultes envisagent-ils la question? Quelle en est leur perception? Que veulent-ils? D'abord que l'université reconnaisse formellement les

savoirs acquis à l'extérieur de ses murs et, de façon générale, hors du système d'éducation. Ils réclament que ces savoirs soient évalués et traduits en unités de cours; ils refusent de suivre des cours dont ils connaissent déjà la matière, ce qui est démotivant et peut même mener à des abandons. Ils refusent également de perdre leur temps, leur argent et celui de la société. Ils ne se contenteront pourtant pas de diplômes à rabais

ou perçus comme tels.

## LA POSITION DE L'AGEEFEP

Prenant appui sur les problèmes et les témoignages de ses membres, l'AGEEFEP approfondit présentement la problématique de la reconnaissance des acquis. Voici, selon le président de l'Association, M. Robert Martin, quelques éléments majeurs de cette réflexion :

# LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

• La nécessité de mieux faire connaître les possibilités de reconnaissance des acquis (le cadre, les modalités et les règles) qu'offre le règlement pédagogique de l'Université de Montréal. Le demandeur doit aussi bénéficier de toute l'information pertinente au programme, incluant des plans de cours détaillés. Il s'agit là d'éléments indispensables pour estimer globalement ses connaissances en rapport avec les études projetées.

• La création d'un bureau central de traitement de toutes les demandes de reconnaissance d'acquis, ce qui simplifierait la procédure en vigueur et, surtout, la rendrait plus équitable pour tous. Pour que la reconnaissance des acquis ne se fasse pas à rabais, il faut en effet que les exigences soient uniformes, le processus précis et l'instrumentation rigoureuse.

Le financement d'un tel service semble un obstacle de taille. L'AGEEFEP rappelle cependant que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science subventionne les universités selon le nombre d'unités de cours. Si des équivalences de

cours sont consenties, il y a là des économies substantielles, dont une partie suffirait à financer le nouveau service.

Tout ce dossier fait partie des mandats de l'AGEEFEP depuis ses débuts en 1985. L'Association, ayant eu fort à faire pour se faire reconnaître et se consolider, n'a pu y donner suite. Mais le temps est venu de le faire. En effet, la reconnaissance des acquis sera le thème du prochain congrès de l'AGEEFEP à l'automne 1991. Ce sont donc les délégué-e-s du congrès qui définiront une politique précise en la matière.

Tel que nous l'avons vu, la plupart des intervenant-e-s abordent la reconnaissance des acquis sous l'angle technique : que reconnaît-on et comment? Peu de choses ont été dites sur l'origine, la signification et la portée de la reconnaissance des acquis. M<sup>me</sup> Monique Chaput est directrice du Centre d'information et de recherche en reconnaissance des acquis (CIRRAC), un organisme qui a pour rôle de promouvoir la réflexion et la pratique en cette matière selon les exigences de la pensée scientifique.

Elle définit ainsi l'un des enjeux : «Comme dans la plupart des universités, la reconnaissance des acquis est bien loin du premier rang. Les programmes accusent plutôt une tendance à plus de sévérité et plus de sélectivité face aux éventuels candidats et candidates. Les universités vivent à l'heure de l'excellence et de la concurrence. Pour accroître le niveau de crédibilité et de prestige des diplômes, il semble que le chemin ne passe pas précisément par un accroissement des pratiques en reconnaissance des acquis.»

Le débat pourrait décidément être long et ardu!

1 Pierre Simon, «Le rôle de l'université dans la société et la reconnaissance des acquis», *À propos de...*, no 4 (février 1990), p.13.

2 Colette Dufresne-Tassé, avant-propos du livre de Marthe Sansregret, *La reconnaissance des acquis. Principes*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1988. ■

## Venez voir les nouveaux produits Macintosh !

*Le seul concessionnaire  
autorisé sur le campus...*

Nous offrons toute la gamme des  
produits Macintosh ainsi que  
tous les périphériques...



Micro Campus SICL  
3200 Jean Brillant #2200  
Montréal, Québec  
H3T 1N8  
(514)737-0861



Concessionnaire autorisé



# L'U. de M. n'a pas collaboré à l'enquête:

## L'ex-doyen de la FEP a enfreint les principes de la liberté universitaire

Claude Garon

*Entre le 1<sup>er</sup> novembre 1985 et le 2 novembre 1987, l'ex-doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jacques Léonard, a accompli une série de gestes unilatéraux qui ont porté atteinte aux principes généralement admis de la liberté universitaire et ont enfreint la Charte et les règlements de l'Université de Montréal. Quant à cette dernière, elle a joué les Ponce Pilate et a refusé toute collaboration aux enquêteurs.*

secrétaire de la Faculté et de quatre responsables de programmes; la modification des structures de la FEP sans consultation du Conseil de la faculté; la décision de ne plus distribuer les procès-verbaux de l'Assemblée de direction aux cadres et aux professionnels de la Faculté; la création d'une nouvelle politique facultaire des programmes hors-campus sans l'approbation du Conseil de la faculté; la modification de la procédure de consultation pour la nomination des directeurs de familles; la dissolution du Comité d'orientation des études et de l'Assemblée de direction, une mesure qui s'est accompagnée de la création du Comité de gestion, et l'adoption, par le Comité de gestion, d'un nouveau mandat du Bureau d'études et de développement de la FEP.

### CINQ PLAINTES JUSTIFIÉES

Sur les sept points de la plainte, le Comité de la liberté universitaire a estimé que cinq étaient fondés. Parce que cette question a fait l'objet de procédures judiciaires, dont le dénouement n'était toujours pas connu au moment de l'enquête, le CLU ne pouvait se pencher sur le licenciement du secrétaire de la Faculté et des quatre responsables de programmes. Quant à l'interruption de la distribution des procès-verbaux

de l'Assemblée de direction, les enquêteurs ont estimé qu'il s'agissait d'une question de gestion interne et que, de toutes façons, ces documents demeuraient disponibles pour consultation au secrétariat de la Faculté.

Sur les cinq autres aspects, qui recèlent une portée scolaire et pédagogique indéniable, le doyen était cependant obligé de consulter le Conseil de la faculté (CONFEP), et cela en vertu des alinéas a et b de l'article 29.09A des Statuts de l'Université de Montréal. Ceux-ci précisent en effet que le CONFEP «adopte les programmes de la Faculté qui ne concernent que le premier cycle et les transmet pour approbation à la Commission des études» tout comme il «adopte le règlement pédagogique de la Faculté et le transmet pour approbation à la Commission des études».

### LE CONTEXTE POLITIQUE

Ce bref article des Statuts de l'Université n'explique pas toute l'importance du CONFEP au sein de la Faculté de l'éducation permanente, dont le caractère particulier n'a pas échappé aux enquêteurs du CLU. Toutes les autres facultés de l'Université sont en effet dotées d'un corps professoral et, partant, d'une

**T**elles sont les conclusions d'un rapport du Comité de la liberté universitaire (CLU) de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FA-PUQ), qui a étudié pendant plusieurs mois une plainte déposée par cinq responsables de programmes à la Faculté de l'éducation permanente. La plainte portait sur les sept événements suivants : le congédiement du

assemblée de faculté jouissant de larges pouvoirs. Tel n'est pas le cas de la FEP, dont le corps enseignant est constitué essentiellement de chargé-e-s de cours; elle ne dispose donc pas d'une assemblée de faculté. D'où l'importance du CONFEP, qui, comme le note le rapport, «constitue la seule instance critique vis-à-vis du doyen».

Or, si cela n'est pas explicite dans le rapport du CLU, il est bien connu que M. Jacques Léonard a eu maille à partir avec le CONFEP dès son entrée en fonction en 1985. Quatre ans plus tard, en janvier 1989, l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEE-FEP) avait d'ailleurs clairement rappelé les faits au comité de consultation sur l'opportunité de renouveler le mandat de quatre ans de M. Léonard : «Dans les mois qui ont suivi son entrée en fonction, M. Léonard s'est d'ailleurs heurté à une forte opposition au CONFEP, où plusieurs de ses propositions ont été battues. Qu'à cela ne tienne, après sa première visite à la FEP et une rencontre avec M. Jacques Léonard, le nouveau recteur, M. Gilles Cloutier, a réclamé et obtenu de l'Assemblée universitaire qu'elle modifie la composition du CONFEP. Quand l'on y regarde de plus près, l'on constate qu'une majorité de membres de l'ancien Conseil de la faculté étaient élus par leurs pairs. Dans le CONFEP renouvelé, seuls

les étudiant-e-s ont conservé ce droit; tous les autres membres sont nommés sur recommandation du recteur, du doyen, du CONFEP et du Conseil de l'Université. La suite des événements a montré que le nouveau CONFEP était beaucoup plus complaisant envers les politiques prônées par M. Léonard. Le prix à payer a cependant été très lourd : une diminution de la démocratie à la Faculté. À prime abord, l'on s'étonne par exemple que les responsables de programmes ou de recherche à la Faculté aient perdu le pouvoir de choisir leurs quatre délégué-e-s au Conseil, ces quatre membres ayant été remplacés par quatre directeurs de familles nommés par le Conseil de l'Université. L'on comprend mieux la manœuvre quand l'on se rappelle que, après le congédiement de quatre des leurs en 1985, les responsables de programmes avaient entrepris de se syndiquer. Il est difficile de ne pas y voir une mesure de représailles...»

#### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de son enquête, le CLU a donc constaté que «le déséquilibre structurel comme l'ambiguïté du statut des responsables de programmes n'est pas propice au libre exercice de la liberté universitaire dans cette faculté». La faute répétée de l'ex-doyen de ne pas avoir consulté le CONFEP paraît de plus au CLU comme «une atteinte à la liberté universitaire des membres de ce

Conseil, qui met en cause le droit des membres du Conseil à être consultés et nous apparaît donc une atteinte à la liberté universitaire».

Pour corriger ces lacunes, le CLU estime que «la FEP devrait se doter d'une assemblée collégiale (facultaire ou autre) qui pourrait être constituée de représentants des responsables de programmes et des chargés de cours»; il suggère également de préciser le statut des responsables de programmes. Le CLU invite enfin les membres du Conseil de la faculté à la vigilance en ce qui concerne leur droit d'être consultés et ce, particulièrement sur les questions qui ont une portée scolaire.

#### LA TACTIQUE DU SILENCE

Tout au long de l'enquête, tant la direction de l'U. de M. que l'ex-doyen ont opté pour la tactique du silence total en invoquant que la question du congédiement du secrétaire de la Faculté et des quatre responsables de programmes était pendante devant les tribunaux. Cet argument n'a visiblement pas impressionné le CLU, qui écrit dans ses conclusions : «Nous déplorons le refus de collaboration à cette enquête de la part des preneurs de décisions de l'Université de Montréal.» Il faut croire que la politique du mutisme n'était pas dénuée d'efficacité puisque le rapport a simplement été déposé le printemps dernier au CONFEP, où il est destiné à l'oubli. ■

**Vous désirez annoncer dans**

**Cité ÉDUCATIVE ?**

**Communiquez avec Laurent Spiriti 842-3678**

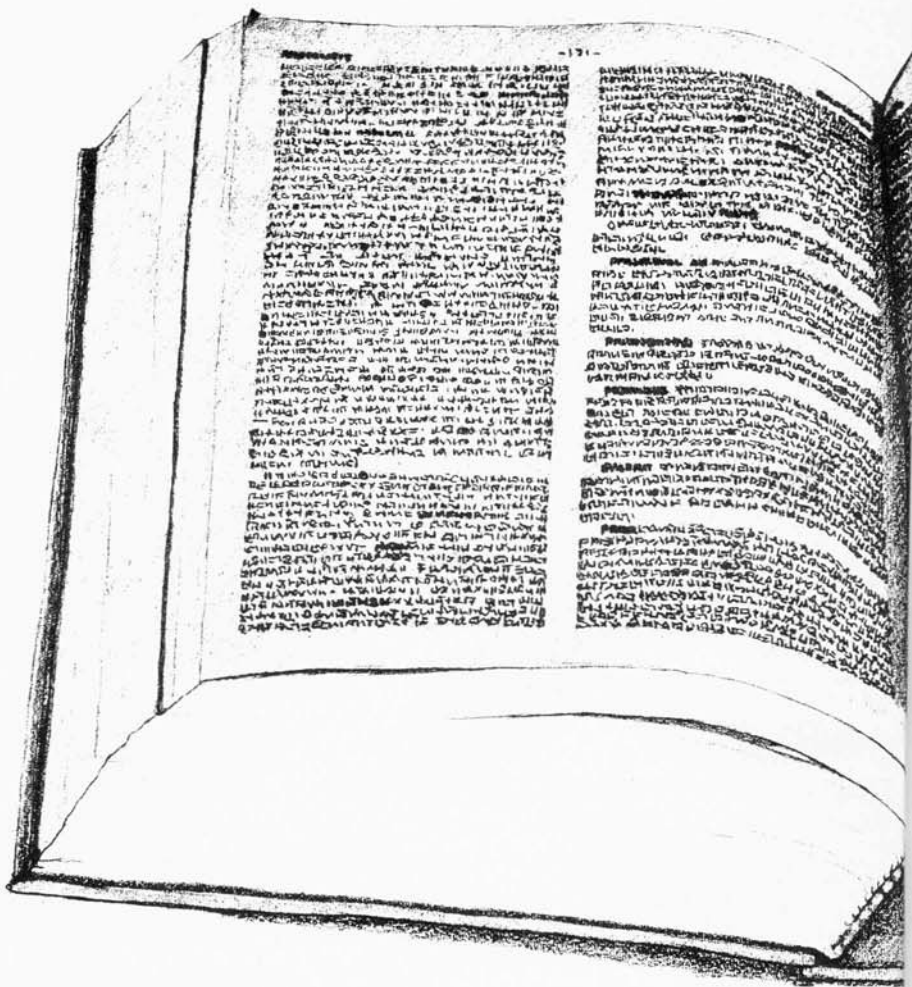


Louise Casavant

**L**a plupart des gens — et cela inclut les universitaires, qui aiment bien être perçus comme des intellectuels, des êtres dotés d'une culture générale plus étendue que celle du commun des mortels — ne se servent d'un dictionnaire que pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot. Normal, direz-vous, à quoi d'autre servirait donc ce gros bouquin? À une foule d'autres usages, en vérité. Car le dictionnaire, même le plus ordinaire qui loge dans votre bibliothèque, constitue une mine de renseignements pour qui sait en tirer parti : la prononciation des mots, l'étymologie, le niveau de langue, le sens, la grammaire, les notes encyclopédiques, les synonymes et antonymes, les citations, les conjugaisons, les listes de monnaies, de drapeaux et de récipiendaires de prix Nobel, et que sais-je encore.

Prenons l'exemple de la prononciation. Tous les mots du dictionnaire sont traités phonétiquement; cette transcription, indiquée entre crochets, suit habituellement la tête de l'article. Au préalable, il faut cependant se familiariser avec les tables de correspondance, ce qui demande un peu de patience et de travail.

La prononciation d'un mot est évidemment très importante dans l'apprentissage d'une nouvelle langue. Ne commettez toutefois pas l'erreur de croire que la transcription phonétique est inutile dans votre langue maternelle : les mots susceptibles de poser des difficultés de prononciation sont bien plus nombreux qu'il n'y paraît à première vue. Ainsi, le mot «yaourt» a-t-il la même signification et la même prononciation que le mot «yogourt»? Dans le mot «wagon», le *w* est-il prononcé comme un *v*, un *w* ou de l'une ou l'autre façon au gré de l'usager? Et comment prononce-t-on «menhir», «anachorète» et «appendicectomie»?



## LE MOT JUSTE

Certaines personnes utilisent jour après jour les mêmes expressions sans jamais en vérifier la justesse, souvent parce qu'elles ne savent pas où trouver ce genre d'information. Cela n'arrive pas à ceux qui ont l'habitude de consulter leur dictionnaire. Par exemple, en cherchant «autobus», vous découvrirez s'il vous est possible d'en nolisier un. Au mot «secours», vous saurez si la langue française permet d'employer indifféremment les expressions «sortie de secours» et «issue de secours». Quant au mot «facture», il vous renverra à «addition» et à «note» : vous n'ignorez plus que le terme «facture» s'emploie à propos d'achats, que

«note» se rapporte à un hôtel et que vous réclamerez l'«addition» au restaurant et au bar.

## NUANCES DE SENS

La différence est peut-être subtile, mais un couteau affilé n'est pas un couteau affûté, non plus qu'un couteau aiguisé, comme vous le confirmera votre dictionnaire. Il pourrait également vous apprendre quelles différences existent entre les verbes «occasionner», «causer», «déterminer», «entraîner» et «provoquer».

## SYNONYMES ET ANTONYMES

Les synonymes et les antonymes ne servent pas uniquement de pièges

# m'était conté...



ILLUSTRATION: Marie-Hélène Martel

dans les exercices des cours de français; ils se révèlent très utiles à ceux et celles qui, par exemple, usent couramment des expressions «emporter» et «apporter» sans jamais s'être rendu compte que l'un est l'exact contraire de l'autre. Ce n'est évidemment pas votre cas...

## LA LANGUE ÉVOLUE

Une langue n'est jamais statique : elle vit, elle bouge et elle change selon ses utilisateurs. Le dictionnaire change, lui aussi. Vous constaterez ainsi, dans la plus récente édition de votre dictionnaire préféré, qu'il n'existe plus de singulier au mot «spaghettis» ou que, malgré notre lutte pour sauvegarder notre langue, nous avons tellement utilisé le

mot «toasteur» qu'il existe maintenant en français, mais enrichi d'un *u* pour le différencier de son cousin anglophone. Vous aurez donc vous aussi à changer de dictionnaire de temps à autre pour éviter d'être complètement dépassé. Ça arrive si vite...

## L'ORIGINE DES MOTS

L'étymologie, c'est l'origine des mots. Elle permet en quelque sorte de reconstituer l'histoire de l'évolution de l'humanité et du vocabulaire. Cette science nous enseigne également la méfiance. Ainsi, le mot «ingénieur» n'a pas pour origine le mot «génie» mais bien l'expression «engin de guerre».

Rien de tel qu'un dictionnaire pour trouver le parfait qualificatif. Saviez-vous qu'un teint (pris dans le sens de «nuance ou aspect particulier de la couleur du visage») pouvait tout aussi bien être clair que basané, cuivré, foncé, olivâtre, mat, chaud, coloré, frais, éblouissant, éclatant, pâle, bilieux, blafard, brouillé, cireux, terreux, etc.? Votre dictionnaire s'avère un véritable ordinateur en la matière.

## AH! LES PLURIELS!

La langue française s'ingénie à tout compliquer. Si vous pensiez toutes les connaître, les règles du pluriel des mots vous réservent quelques surprises. Votre dictionnaire vous apprendra que le pluriel du mot «grand-mère» peut s'exprimer de deux façons différentes. Savez-vous lesquelles? Ou alors que certains mots ont un sens différent selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel. Par exemple, «consécutif» au singulier traduit un rapport de cause à effet, comme dans la phrase «Sa mort est consécutive à une longue maladie.», alors que le même mot, au pluriel, est synonyme de «successifs».

## ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE...

Quel est le symbole du mot «volt»? Et celui de «mètre» et de «seconde»? Votre dictionnaire ne demande pas mieux que de vous l'apprendre, tout comme il traque pour vous les anglicismes : un lit simple, un lit double, un parc d'amusement, un centre commercial, toutes choses qui n'existent pas en français. À vous de vérifier pourquoi. Quant au mot «contacter», il est rejeté par les puristes même s'il est officiellement inscrit dans la langue française. Il est donc de mise de savoir à qui l'on a affaire avant de l'utiliser. À vous, encore une fois, de chercher pourquoi.

Et qui sait tout ce que vous découvrirez en feuilletant régulièrement ce précieux instrument de travail. Ne tardez donc plus... ■



# L'intégration des immigrants en Suède, un modèle pour le Québec

Gilles Trudeau

*Au bureau montréalais du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, le fleurdelisé flotte au vent d'un puissant ventilateur dissimulé derrière un long panneau de bois. Devant le panneau se trouve la réception du ministère; depuis cinq minutes, les candidats à l'immigration ne s'adressent à la préposée qu'en anglais.*

*Serait-ce la langue du ministère? Le français serait-il artificiellement maintenu en vie à la façon de ce drapeau agité par le ventilateur? De l'autre côté de l'Atlantique, la Suède, elle, ne se contente pas de politiques molles; elle a institué de véritables mesures d'intégration linguistique et culturelle.*

tout de même une bourse d'études et les cours sont souvent donnés sur le lieu même du travail. La Suède, un pays ethniquement homogène pendant longtemps, pratique aujourd'hui une politique d'intégration tous azimuts dont le Québec ferait peut-être bien de s'inspirer.

Évidemment, la Suède n'est pas le Québec, ni par l'histoire ni par la vie politique actuelle. Elle est depuis toujours une puissance régionale en Scandinavie, et qui dit puissance dit aussi rayonnement de la langue du pays dominant. La Suède a tenu la Finlande sous sa férule pendant plus de 700 ans et c'est après 100 ans de domination suédoise que la Norvège a fait sécession en 1905. Au faite de sa puissance, au XVII<sup>e</sup> siècle, la Suède étendait son emprise sur toute la mer Baltique, de la ville hanséatique de Lübeck en passant par la Poméranie jusqu'aux rives de l'Estonie d'aujourd'hui. La Baltique était, à proprement parler, un lac suédois.

Le Québec et la Suède n'ont assurément pas connu le même destin. L'un a été conquis et l'autre rêve encore à sa gloire passée. Ce serait donc plutôt par leur passé récent que les deux pays se ressemblent : dans les deux cas, l'immigration est pour une large part un phénomène d'après-guerre.

## L'IMMIGRATION EN SUEDE

La Suède était encore au siècle dernier un pays d'émigration. Entre 1850 et 1920, près de un million de

Suédois, fuyant le chômage et la misère, se sont embarqués pour l'Amérique. Il aura fallu l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour que le pays s'arrache peu à peu à sa misère. Et cette formation politique est demeurée presque continuellement au pouvoir durant tout le siècle.

Quel est le rapport entre la social-démocratie et l'immigration? Fidèle à sa tradition de protection sociale — que certains hommes politiques québécois qualifieraient péjorativement de «mur à mur», la Suède prend complètement en charge ses immigrants dès leur arrivée au pays. Au lieu de confier au milieu de travail leur intégration linguistique et culturelle, elle leur offre des cours de suédois correspondant à leur scolarisation, incluant des cours d'alphabétisation.

## WAGUES D'IMMIGRATION

Sur une population de huit millions et demi d'habitants, la Suède compte près de un million d'immigrants, qui sont arrivés au pays par vagues successives. Peu après la guerre, ce sont surtout des ressortissants danois, norvégiens et finlandais qui venaient profiter de la prospérité économique du pays, dont l'infrastructure industrielle avait échappé aux destructions de la Deuxième Guerre mondiale, la Suède étant demeurée neutre. Avec la création du marché commun nordique en 1954, chaque citoyen était libre de s'installer et de travailler dans le pays scandinave de son choix.

Puis la Suède fit appel aux immi-

**E**n Suède, une loi adoptée en 1972 accordait aux immigrants adultes 240 heures de cours de suédois... dispensées durant les heures de travail et payées par l'employeur, s'il vous plaît. Depuis 1986, le régime a été légèrement modifié et les travailleurs étrangers ont le droit de quitter leur travail pendant plus de 400 heures. S'ils ne touchent plus leur salaire entier, ils reçoivent

grants turcs, yougoslaves et grecs durant les années soixante. La Loi sur l'immigration de 1968, en exigeant l'obtention d'un permis de travail pour tous les ressortissants ne provenant pas des pays nordiques, vint cependant tarir cette source. Ce qui favorisa à nouveau l'immigration nordique, principalement finlandaise. Les Finlandais forment d'ailleurs la minorité ethnique la plus importante en Suède. L'inverse est également vrai puisque la Finlande abrite une minorité suédoise dotée de fortes institutions, un peu comme la communauté anglophone au Québec. C'est ce qui explique que les Finlandais reçoivent un traitement de faveur en Suède. Le finlandais, plus proche linguistiquement du hongrois que des langues scandinaves, est d'ailleurs enseigné comme langue première dans un certain nombre d'écoles sans toutefois jouir du statut de langue officielle.

Plus récemment, la politique de réunification des familles et l'afflux de réfugiés ont provoqué une hausse de l'immigration non nordique.

#### APPRENDRE SA LANGUE MATERNELLE

Pour la majorité des enfants finlandais et des autres groupes ethniques, il existe un programme d'apprentissage de la langue maternelle s'échelonnant du préscolaire jusqu'au secondaire; tous les enfants sont cependant assujettis au même programme d'études que les enfants suédois. Cette mesure vise bien sûr à permettre aux jeunes immigrants de conserver leur héritage culturel tout en s'intégrant le plus harmonieusement possible à la société suédoise. En favorisant la transmission de la langue maternelle, les autorités du pays espèrent éviter aux enfants un choc culturel qui pourrait perturber leur personnalité. Fait à noter, le programme s'applique dès qu'il y a cinq enfants d'une langue donnée. Dans certaines villes à forte concentration d'immigrants, plus de 80 langues sont ainsi enseignées.

Malgré tous les efforts du gouvernement, seulement 50 % des enfants d'immigrants terminent leurs études secondaires, comparativement à 75 % chez les Suédois de souche.

#### FAVORITISME EN DOCTEUR

Les politiques gouvernementales n'empêchent pas non plus la tendance des employeurs à embaucher du personnel qui parle couramment le suédois. Cela reste vrai même depuis la création en 1986 d'un poste d'ombudsman — le mot est d'ailleurs suédois — chargé de défendre les droits des communautés ethniques.

La maîtrise de la langue nationale, qui demeure la *lingua franca* des pays nordiques malgré une diffusion limitée à l'échelle européenne, est donc un facteur *sine qua non* de réussite dans la société suédoise. Les rapports officiels attribuent en effet à une mauvaise connaissance du suédois le taux de chômage plus élevé chez les immigrants (4,8 %) que chez leurs compatriotes de souche (2,2 %).

#### UN EXEMPLE POUR LE QUÉBEC?

Comment expliquer alors qu'un pays aussi fort économiquement et culturellement ressente le besoin d'enserrer très étroitement ses immigrants alors que le Québec, dont la survie culturelle est en concurrence directe avec la langue internationale du commerce et de la science, s'en tient à une politique de laisser-faire linguistique? Comment expliquer que le Québec laisse de fait le libre choix de la langue d'usage aux immigrants adultes en clamant bien haut que les jeunes immigrants fréquentent l'école française et que même son propre ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration pratique en réalité une politique de bilinguisme?

Au nom de quel principe le Québec envoie-t-il à ses immigrants un message aussi mitigé? Si le Québec tenait un tant soit peu à intégrer ses immigrants, il créerait une structure d'accueil qui mettrait les nouveaux arrivants au fait du contexte québécois. Et il éviterait ainsi que les immigrants, désillusionnés et déçus, quittent le Québec pour l'Ontario après quelques mois ou quelques années. À quoi bon franciser les enfants si la langue que les parents utilisent et valorisent à la maison est l'anglais, et qu'ils l'associent à la réus-

site sociale? Cette valorisation de l'anglais est d'ailleurs assez facile à comprendre quand l'on sait que la francisation marque le pas dans la plupart des entreprises de moins de 50 employés.

Bien sûr, le Québec n'a ni la puissance économique, ni les budgets, ni la fiscalité de la Suède et il serait impensable, dans notre contexte économique, de dispenser des cours de français pendant les heures de travail, aux frais de l'employeur. Sans dépenser une fortune, le gouvernement ne serait-il pas en droit d'exiger que les immigrants non francophones s'inscrivent à des cours de français et d'initiation à la vie et à la culture du Québec, des cours adaptés au degré de scolarisation de chacun, mais sanctionnés par une épreuve écrite et orale? Si vous étiez un allophone et que l'on vous donnait tacitement le choix entre le français et l'anglais, laquelle des deux langues choisiriez-vous? ■



*Aiguiser  
votre style!  
Écrivez dans  
Cité éducative*

**Information: 842-3678**



*Edgar Morin:*

## Sortir du XX<sup>e</sup> siècle en s'arrachant à la préhistoire de l'esprit!

Claude Garon

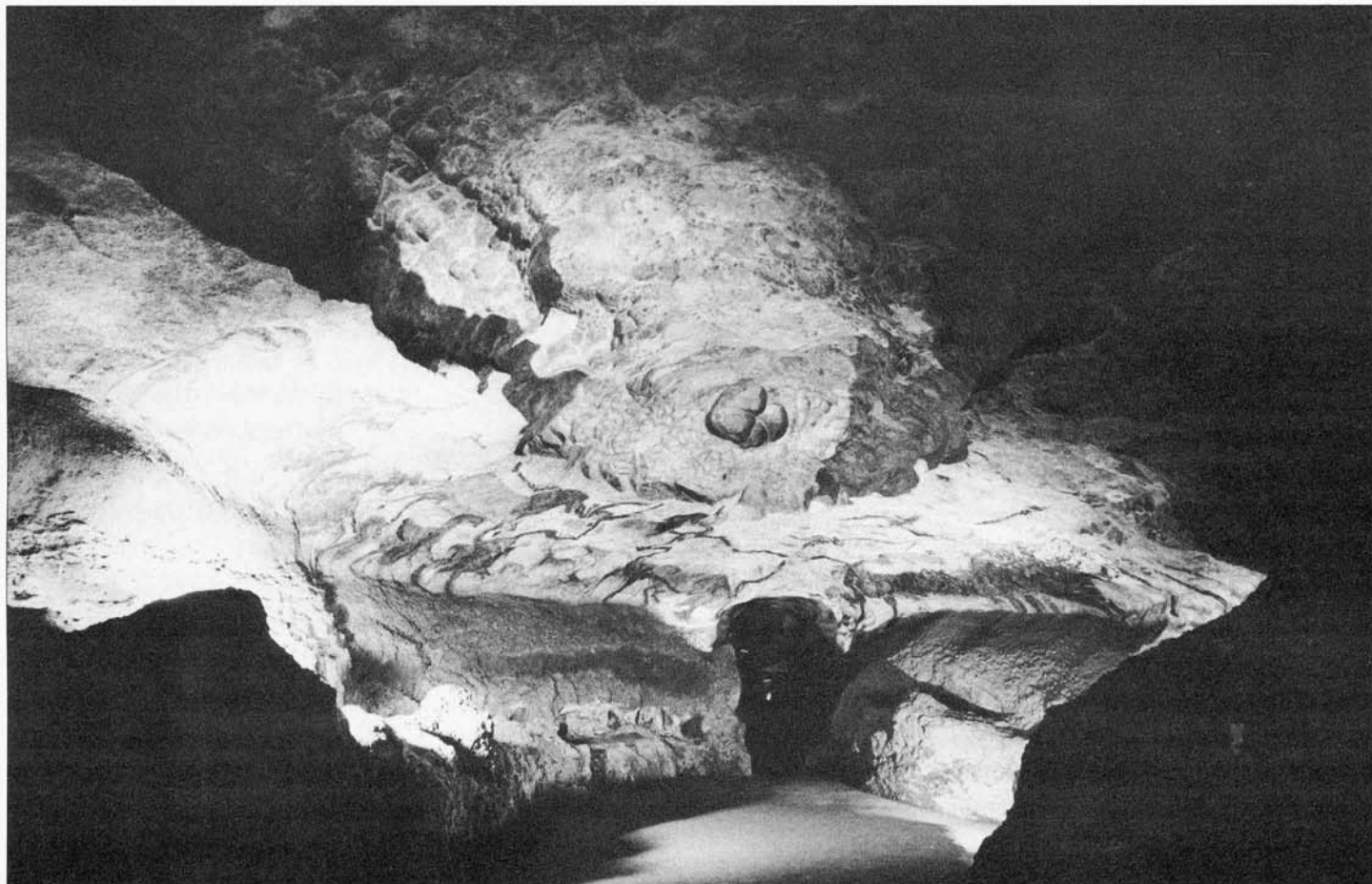


PHOTO: Sygma/Publiphoto

*Nous ne sommes plus dans le XX<sup>e</sup> siècle, qui a commencé avec la Première Guerre mondiale et s'est terminé avec la réunification de l'Allemagne. Au moment où l'Histoire, figée depuis 1945, semble se remettre en marche, notre mission pour le prochain siècle consistera à sortir de «l'âge de fer planétaire» où nous sommes toujours embourbés, un âge dur et incertain qui est en quelque sorte la préhistoire de l'esprit.*

**I**n vité de la 19<sup>e</sup> conférence Augustin-Frigon de l'École Polytechnique, au début d'octobre, M. Edgar Morin, l'un des grands sociologues et penseurs du XX<sup>e</sup> siècle, a rappelé les temps forts de notre époque : la Grande Guerre de 1914-1918, une embardée historique impensable peu avant son déclenchement, une guerre qui ne devait être ni mondiale ni longue, une guerre qui a de surcroît rendu possible la Révolution russe de 1917, ce que Lénine lui-même n'avait pas prévu. De là est né le totalitarisme moderne, bientôt suivi du facisme et du national-socialisme allemand, lui-même une conséquence de la crise économique de

1929. La suite est connue : réarmement de l'Allemagne et du Japon, Deuxième Guerre mondiale, défaite du totalitarisme nazi et triomphe du totalitarisme stalinien, qui a lui aussi commencé à s'écrouler à partir de 1986.

### LES «LIGNES DE FRAC- TURE» D'EMMEURENT

Malgré les développements technologiques prodigieux du dernier siècle, les problèmes qui ont dégénéré en barbarie sont toujours présents. Au premier chef, la résurrection des questions ethniques et nationales, dont on ignore si elle mènera à une balkanisation du monde ou à un renforcement des proces-

sus confédéraux. Restent également béantes ce que M. Morin appelle les «lignes de fracture» qui ont embrasé la planète : l'Orient contre l'Occident, le monde chrétien contre le monde musulman, la religion contre la laïcité et, bien sûr, les nations dressées les unes contre les autres.

En raison du processus de planétarisation, qui a débuté avec la découverte de l'Amérique et l'internationalisation des problèmes de l'alcoolisme, du tabagisme et de la syphilis, tous ces éléments sont aujourd'hui interreliés et ils touchent tout autant les individus que les collectivités. Les fléaux du SIDA et de la toxicomanie en sont des exemples éloquents.

#### DES CAPACITÉS CRÉATRICES GROSSIÈRES

Reprenant le mot d'Albert Einstein selon lequel l'être humain utilise tout au plus 15 % de son cerveau, Edgar Morin constate que nos capacités créatrices sont grossières et sous-développées : «Tous les progrès accomplis dans les 30 dernières années nous disent que les sciences humaines et sociales sont balbutiantes, que nous sommes au tout début du savoir.»

Sur la base de ce constat, M. Morin croit que notre mission pour le siècle futur passe par le déploiement de la conscience planétaire et d'une conscience anthropologique qui dépassent les credos de l'humanisme et des religions traditionnels. «Les races et les cultures séparent les être humains, car ce qui fait la particularité d'une communauté — sa langue, ses traditions, etc. — l'éloigne des autres : comment pouvons-nous sauver la diversité en accomplissant l'unité de l'humanité?»

La fin de l'âge de fer doit également coïncider avec la montée de la conscience écologique, c'est-à-dire le renoncement aux vieilles idées de

Descartes et de Marx selon lesquelles la mission de l'homme, centre de l'univers, consiste à conquérir la nature et à la dominer. «Nous devons, dit-il, abandonner l'idée que l'environnement est fait d'éléments isolés et manipulables à l'infini, et préconiser plutôt une double souveraineté de l'homme et de la biosphère.

#### QUEL DÉVELOPPEMENT ?

À l'Ouest, il est incontestable que l'effondrement du communisme a été perçu comme le triomphe du capitalisme, de l'économie de marché et d'une certaine conception du développement. Gare aux illusions! clame Edgar Morin, car si l'économie de marché comporte des vertus, elle ne dit pas tout de l'homme, et il faut bien reconnaître que le développement économique s'accompagne d'un sous-développement

psychologique et mental des personnes, ce qui est une menace pour l'avenir de l'humanité.

Quoi d'autre encore pour sortir de ce XX<sup>e</sup> siècle? Compenser les solidarités perdues — famille, village, etc. — par de nouvelles solidarités; rappeler à la science qu'elle est aveugle sur un point fondamental : où nous mène-t-elle? et réformer nos modes de pensée scientifiques pour dépasser la tradition disciplinaire qui nous apprend à «distinguer», non à «rattacher».

Alors, comment changer et par où commencer? Il n'y a pas de réponse logique et simple à cette question, et il nous faut nous en remettre au mot du philosophe grec Héraclite : «Si tu n'espères pas, tu n'obtiendras pas l'inespéré.» ■

## VOTE DE DERNIÈRE MINUTE

L'AGEEFEP procède actuellement à une tournée des classes de la Faculté de l'éducation permanente afin de tenir un référendum sur l'accréditation de l'Association en vertu de la loi 32.

Si vous n'avez pu vous prévaloir de votre droit de vote durant cette opération, l'AGEEFEP met à votre disposition une boîte de scrutin au local de l'Association : Pavillon Mont-Royal, 265 avenue du Mont-Royal Ouest (près de l'avenue du Parc), bureau 205.

Le bureau sera ouvert jusqu'au 30 novembre, aux heures suivantes : le lundi, le jeudi et le vendredi de 9 h à 17 h; le mardi et le mercredi de 9 h à 21 h.

***Votre vote est important, car il peut faire toute la différence!***

Johanne Mercier,  
agente de liaison du scrutin



# L'AGEEFEP en bref

## POUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Réuni au début d'octobre, le Conseil de direction de l'AGEEFEP s'est livré à une longue discussion sur l'avenir constitutionnel du Québec et il a conclu que la meilleure voie à emprunter est celle de la souveraineté. Telle est donc la proposition qui sera soumise au Conseil élargi de l'AGEEFEP, qui se tiendra le 18 novembre prochain. Si le Conseil élargi emprunte la même voie, un mémoire serait présenté dans les jours suivants à la Commission itinérante du gouvernement du Québec. Compte tenu de sa raison d'être — la défense et la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente dans les universités —, l'AGEEFEP insistera dans son mémoire sur l'importance primordiale qu'un Québec souverain devrait accorder à l'éducation et sur les dispositions à ce sujet que devrait contenir la future constitution du Québec. Il est également à noter que l'Association parle délibérément de «souveraineté», et non d'«indépendance», une façon de rappeler que le Québec de demain sera interdépendant dans la communauté mondiale par les ententes qu'il signera inévitablement avec ses voisins et ses autres partenaires.

## PARTICIPATION AU PHONOTHON DE LA FEP

Après s'être abstenue d'y participer l'an dernier, l'AGEEFEP a collaboré le 13

novembre dernier au phonothon annuel de la Faculté de l'éducation permanente en fournissant un contingent d'une quinzaine de téléphonistes. Vaste opération de sollicitation auprès des diplômé-e-s de la FEP, le phonothon vise évidemment à combler des besoins financiers que la Faculté ne peut satisfaire à même son budget régulier. Grâce à l'argent recueilli au cours des dernières années, la FEP a pu ainsi consacrer 12 500 \$ pour l'acquisition d'appareils informatiques, un secteur où elle accusait un net retard. Cette année, la levée de fonds vise deux objectifs : améliorer l'encadrement et la qualité de vie des étudiant-e-s, et étendre la gamme des services informatisés (inscriptions à distance, renseignements rapides sur les dossiers des étudiants et sur les cours de la Faculté).

## DU DESIR À LA RÉALITÉ...

Qu'advient-il de *L'Université de Montréal vers l'an 2000*, l'ambitieux projet visant à redéfinir la mission et les priorités institutionnelles de l'établissement pour en faire une grande université de recherche nord-américaine? Disons, pour être bref, que le désir subit ici la dure épreuve de la réalité. Lors d'une rencontre tenue à la mi-octobre réunissant des représentant-e-s de l'AGEEFEP, du Syndicat des chargé-e-s de cours et des personnels de la Faculté de l'éducation permanente, le recteur

de l'Université, M. Gilles Cloutier, qui était là pour expliquer les nouvelles orientations de l'établissement, a confirmé que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science n'est pas très chaud à l'idée de financer les universités selon la «nature de leurs activités» et non plus selon le nombre de crédits-étudiants comme c'est le cas présentement. Or, la transformation du système de financement est la pierre angulaire de *L'Université de Montréal vers l'an 2000*. L'AGEEFEP, elle, suivant en cela les balises tracées par son dernier congrès, éprouve toujours de grandes réserves à l'égard de ce projet et du sort qu'il réserverait à l'éducation permanente. Aussi suivra-t-elle de très près l'opération de redéfinition de la mission de la FEP, qui aura lieu cet automne. De plus, elle a mis la main à la pâte pour fonder un Institut québécois des colloques étudiants, qui organisera un premier événement au mois de mars, un colloque national sur le thème suivant : les universités québécoises en l'an 2000. À lire en page 36.

## DE MEILLEURES RELATIONS

Rendons à César ce qui appartient à César : l'AGEEFEP constate une très nette amélioration de ses relations avec la Faculté de l'éducation permanente depuis que M. Jacques Boucher a été nommé doyen de la FEP. À un climat de suspicion et d'affrontement a succédé une volonté

de collaboration que l'Association n'avait pas connue depuis sa fondation en 1985. Voilà qui facilite la vie de bien des gens.

## ENTORSES À LA LIBERTÉ UNIVERSITAIRE

Au terme d'une longue enquête, le Comité de la liberté universitaire (CLU) de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ) a conclu que l'ex-doyen de la FEP, M. Jacques Léonard, avait fait à plusieurs reprises entorse aux principes de la liberté universitaire en posant des gestes qui ont enfreint les Statuts et règlements de l'Université de Montréal. L'Université est elle-même blâmée pour le silence qu'elle a observé tout au long de l'enquête. À lire en page 26.

## LE CONSEIL DE DIRECTION ÉLARGI SE RÉUNIT

Il y avait du pain sur la planche pour les quelque 60 délégué-e-s de l'AGEEFEP qui étaient réunis le 18 novembre dernier dans le cadre du Conseil de direction élargi, qui est l'instance décisionnelle de l'Association entre les congrès. À l'ordre du jour, de nombreux points : le référendum sur l'accréditation de l'AGEEFEP en vertu de la loi 32, l'énoncé de mission et de priorités institutionnelles *L'Université de Montréal vers l'an 2000*, la restructuration du mouvement étudi-

ant québécois — à laquelle participe activement l'Association —, la revitalisation de la participation étudiante aux divers conseils de programmes de la FEP et les finances de l'Association, pour ne citer que les principaux points.

#### UN SERVICE TRÈS PRISE

De plus en plus d'étudiant-e-s de la FEP recourent au Service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP, qui est sous la responsabilité du conseiller aux affaires académiques, M. Christian Arseneault. Le rôle premier de ce service consiste bien sûr à venir individuellement en aide à des étudiant-e-s de la FEP qui se sont embourbés dans le dédale administratif de l'Université. À moyen et à long terme, le service joue cependant un autre rôle : en transmettant à l'ombudsman de l'U. de M. de l'information sur les plaintes qui reviennent le plus fréquemment, le service contribue à faire modifier les règlements et pratiques inadéquats, qui provoquent maints litiges.

#### UN NOUVEAU CAFÉ RENCONTRE

Vous avez eu beau arpenter les corridors du pavillon 3200 Jean-Brillant, vous n'avez pu dénicher le café rencontre de l'AGEEFEP. Normal: il n'a pas ouvert ses portes au trimestre d'automne. La raison? Un nouveau projet de café est en cours de réalisation dans le même pavillon, mais cette fois au deuxième étage dans un local adja-

cent à la cafétéria. L'ouverture est prévue pour janvier. À lire en page 38.

#### LA TENDANCE SE CONFIRME

Depuis plusieurs années, l'AGEEFEP défend l'idée qu'il existe trois catégories d'étudiant-e-s au Québec : ceux du 1<sup>er</sup> cycle, ceux de l'éducation permanente et ceux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Ces derniers partagent vraisemblablement ce point de vue puisqu'ils ont créé cet automne le Regroupement des associations des cycles supérieurs du Québec (RACSQ), qui représente 30 000 membres. Tout comme l'AGEEFEP, le RACSQ manifeste le désir que soit modifiée la loi 32 ou *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants*, qui ne reconnaît qu'une seule association ou un seul regroupement d'associations étudiantes dans un même établissement, ce qui constitue une négation de la diversité de la clientèle qui fréquente aujourd'hui les établissements postsecondaires.

#### L'AGEEFEP À QUÉBEC

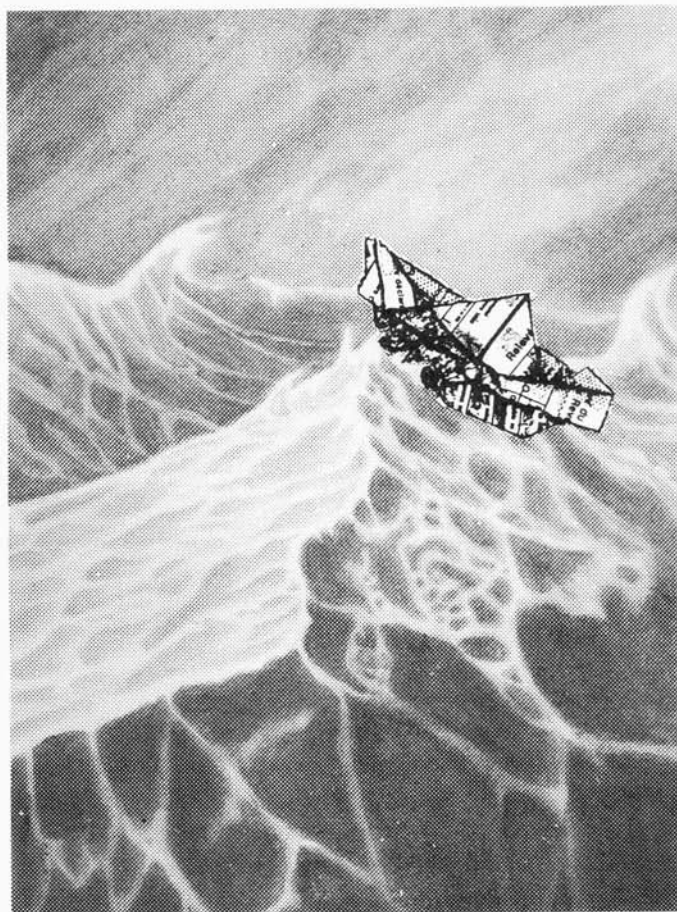
De plus en plus autonome et dynamique, le Conseil régional de l'AGEEFEP à Québec a assumé lui-même la tournée des classes de la FEP dans la Vieille Capitale, effectuée dans

le cadre du référendum d'accréditation de l'AGEEFEP en vertu de la loi 32. Depuis cet automne, rappelons que le Conseil régional a un bureau permanent à l'adresse suivante : Collège Saint-Charles Garnier, 1150, boul. Saint-Cyrille Ouest, local 420-A. Le téléphone est le 688-6014.

#### VITE, VITE LA TPS...

Est-ce l'Université de Montréal ou Revenu Canada qui est responsable? Le fait est que les automobilistes u-

sagers des stationnements de l'U. de M. s'en sont fait passer une «p'tite vite» au moment d'acheter leur permis annuel. Le coût de ce dernier est en effet passé de 173 \$ à 177 \$. La différence? Un 4 \$ de TPS imposé pour le moins prématurément puisque la loi est bloquée au Sénat et qu'il n'est pas sûr du tout qu'elle pourra entrer en vigueur dès janvier prochain comme prévu. Et si l'application de la taxe est effectivement retardée, l'Université remboursera-t-elle les usagers de 4 \$?



## LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI ...une mer à boire

SCGUM SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL





## *L'Université de Montréal vers l'an 2000:*

# L'AGEEFEP demeure sur le qui-vive!

*Malgré que l'énoncé de mission et de priorités institutionnelles intitulé L'Université de Montréal vers l'an 2000 flirte visiblement avec l'utopie à plusieurs points de vue, l'AGEEFEP entend demeurer vigilante pour s'assurer que les éventuelles politiques de l'U. de M. ne contredisent pas les choix sociaux du Québec et garantissent un large accès aux études universitaires pour les gens issus du marché du travail inscrits aux programmes de la Faculté de l'éducation permanente.*

**S**aisi du dossier le 18 novembre dernier, le Conseil de direction élargi de l'AGEEFEP, qui est l'instance décisionnelle entre les congrès, s'est penché sur les récents développements, qu'il a interprétés à la lumière des résolutions votées par le congrès biennal de novembre 1989.

Le congrès avait été explicite : qu'importe l'orientation que se donnera l'Université, l'association étudiante doit «utiliser tous les moyens dont elle dispose pour protéger les principes et les acquis de l'éducation des adultes à l'Université de Mont-

réal». Cela incluait d'élever la voix à l'université même — où l'absence d'esprit critique des membres de la communauté a été proprement sidérante —, mais aussi auprès du gouvernement du Québec et des différents groupes sociaux intéressés à la question. Cela signifiait également la défense des acquis qui donnent à l'éducation permanente sa couleur particulière (conditions d'admission souples, méthodes pédagogiques inspirées de l'andragogie, programmes de certificats variés et adaptés à la diversité de la clientèle, horaires adaptés, etc.), le vœu que soit ajusté le budget de la FEP — une faculté traditionnellement sous-financée —, ainsi que la volonté expresse d'une présence étudiante à tout comité qui serait appelé à réviser le mandat de la FEP ou à coordonner le transfert de certains programmes de l'éducation permanente à leur faculté d'origine.

### DES LÉZARDES

Depuis ce temps, des lézardes sont cependant apparues dans le plan visant à faire de l'U. de M. l'université destinée à «former l'élite de la nation» et à «exercer une énorme influence sociale et politique».

Ainsi, le recteur de l'Université, M. Gilles Cloutier, a lui-même reconnu à la mi-octobre que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a accueilli plutôt fraîchement l'idée de modifier le mode de financement des univer-

sités en se basant dorénavant sur la «nature de leurs activités» plutôt que sur le nombre de crédits-étudiants comme c'est le cas présentement. Or, un nouveau mode de financement est indispensable pour que l'U. de M. devienne un grande université de recherche avec un fort accent sur les études de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, qui coûtent plus cher que les activités au 1<sup>er</sup> cycle; il est également nécessaire pour que l'Université réduise sa clientèle sans être pénalisée financièrement, un objectif considéré comme une condition de l'«excellence», ce qui a fait craindre à la clientèle de l'éducation permanente qu'elle serait la première victime d'une politique d'admission plus restrictive.

### QUELLE INTÉGRATION?

Le temps démontre également que la volonté d'intégrer les activités de l'éducation permanente aux autres facultés de l'Université — un objectif qui remonte à l'origine même de la FEP — est largement utopique. À moins, bien sûr, de décimer la clientèle de l'éducation permanente. Comment arriverait-on en effet à intégrer à la Faculté de droit, déjà strictement contingentée, les quelque 1 200 étudiant-e-s inscrits au Certificat de droit de la FEP. Poser la question, c'est y répondre. Le vice-recteur à la planification, M. Pierre Robert, l'a d'ailleurs indirectement reconnu en soulignant que l'intégration pourrait signifier à l'avenir la collaboration interfacultaire.

Dans les faits, c'est la formule qui a cours à la FEP depuis quelques années...

À tout événement, le mandat de la FEP sera en principe revu cet automne et l'AGEEFEP insiste pour participer à cet exercice; elle n'a cependant encore reçu aucune assurance à ce sujet.

### ÉLARGIR LE DÉBAT

Que certains périls soient écartés dans l'immédiat n'invalide pas la volonté de l'AGEEFEP d'approfondir sa réflexion et de faire connaître ses craintes à d'autres partenaires sociaux. L'Association a ainsi transmis à la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M<sup>me</sup> Lucienne Robillard, sa position sur *L'Université de Montréal vers l'an 2000*.

L'AGEEFEP a également étroitement participé à la fondation de L'Institut québécois des colloques étudiants (IQCE), un nouvel organisme sans but lucratif réunissant les associations nationales d'étudiant-e-s du Québec. Comme son nom l'indique, l'IQCE a pour mandat d'organiser régulièrement des colloques et activités de réflexion sur des sujets qui intéressent la communauté étudiante. Un premier colloque national aura d'ailleurs lieu au début de mars 1991 et il portera justement sur l'avenir des universités au Québec. Pour élargir le débat, l'IQCE s'est assuré de la participation de deux syndicats membres de la CSN, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) et le Syndicat des chargé-e-s de cours de l'Université de Montréal (SCCUM). Le colloque lui-même sera largement ouvert à tous les intéressé-e-s.

### ACTIVER LES CONSEILS DE PROGRAMMES

Toujours en matière d'affaires académiques, le nouveau climat de collaboration qui s'est installé entre la FEP et l'AGEEFEP permettra vraisemblablement de donner un nouveau souffle aux conseils de programmes de la FEP, où siègent des étudiant-e-s. Ces conseils sont en principe la pierre angulaire de la vie académique de la Faculté puisqu'ils évaluent et révisent les programmes d'études. Dorénavant, l'AGEEFEP recevra les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions, ce qui lui permettra de mieux coordonner l'activité de ses représentant-e-s. Ces derniers bénéficieront d'ailleurs bientôt d'un guide d'instruction réalisé par l'AGEEFEP.

Autre point à l'ordre du jour, la politique de la FEP à l'égard des cours hors-campus. Présentement, les gens qui suivent des cours à plus de 30 kilomètres de Montréal sont exemptés de toute cotisation aux Services aux étudiants (4 \$ par unité de cours), mais acquittent des frais spéciaux de 8 \$ par unité. Cette politique est également appliquée aux cours télévisés, où les étudiant-e-s doivent déjà payer des sommes importantes pour les cassettes vidéo et la documentation. Selon l'AGEEFEP, une telle pratique contredit le principe de l'égalité dans l'accès aux études universitaires.

### L'UNION FAIT LA FORCE

Dans le domaine des affaires étudiantes, le Conseil de direction élargi était appelé à dresser le bilan du référendum d'accréditation de l'AGEEFEP en vertu de la loi 32, une opération qui se terminera à la

fin de novembre et dont les résultats seront connus en décembre.

Autre développement, un comité bipartite a été mis sur pied cet été par l'AGEEFEP et la McGill Association of Continuing Education Students (MACES), qui regroupe les 17 000 étudiant-e-s adultes de l'Université McGill, en vue de créer une fédération québécoise des étudiant-e-s de l'éducation permanente. Une telle instance est prévue dans les structures de la Fédération des étudiants et des étudiantes du Québec (FEEQ), qui reconnaît trois catégories d'étudiant-e-s : ceux de 1<sup>er</sup> cycle, ceux de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles et ceux de l'éducation permanente.

Par contre, les relations entre l'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'U. de M. (FAECUM) sont au point mort depuis plusieurs mois. Le Conseil représentant les étudiants, où sont présentes les deux associations, est pour ainsi dire inopérant et l'AGEEFEP n'a toujours pas obtenu les sièges qu'elle réclame au Comité de direction des services aux étudiants et aux services des sports. Les SAE demeurent d'ailleurs une grande source d'insatisfaction pour l'AGEEFEP qui révisera en profondeur sa politique à ce sujet.

Notons enfin que le Conseil élargi était appelé à combler trois postes vacants au Conseil de direction de l'Association et, possiblement, deux postes à l'exécutif. M<sup>me</sup> Maryvonne Bouchard, vice-présidente aux affaires académiques, et M. Joseph Di Giacomo, vice-président aux affaires étudiantes, ont en effet remis récemment leur démission. ■



## Un nouveau café rencontre pour l'AGEEFEP

Vous avez été déçu de constater que le café rencontre de l'AGEEFEP était fermé au cours du trimestre d'automne et vous vous êtes demandé ce qui s'était produit pour qu'il en soit ainsi? Rassurez-vous, si l'Association a temporairement battu en retraite, c'est pour mieux préparer sa prochaine offensive : un nouveau café rencontre ouvrira ses portes, vraisemblablement dans les premières semaines du trimestre d'hiver. Et dans des conditions bien plus avantageuses qu'antérieurement.

Ouvert à l'automne 1989, le premier café de l'AGEEFEP répondait à un vœu des participant-e-s au congrès de fondation de l'Association tenu en 1985. L'objectif visé à l'époque est toujours d'actualité : «stimuler la vie sur le campus en remplissant les objectifs suivants : offrir un lieu de rencontre et d'échange pour les étudiant-e-s de la FEP et de l'Université en général; fournir un cadre propice à l'exécution des travaux de groupe; favoriser l'organisation d'activités sociales et culturelles en servant de point de ralliement pour les participant-e-s.»

L'expérience de l'an dernier a cependant démontré que les conditions d'opération du café étaient trop contraignantes pour atteindre ces objectifs. Privée de local qui lui appartienne en propre, l'Association devait en effet louer le Café Pazzelli, situé au rez-de-chaussée du Pavillon 3200 Jean-Brillant, qui était alors opéré par Cantine du Canada, le concessionnaire des services d'alimentation de l'U. de M. En conséquence, l'AGEEFEP ne pouvait disposer des lieux qu'à compter de 20 h, ce qui ne laissait que quelques heures d'affaires, le café devant être fermé à minuit. De plus, Cantine du Canada était le fournisseur exclusif des produits vendus au café et l'entreprise se réservait le droit de louer le local en tout temps, ce qui rendait périlleux l'organisation d'activités. Enfin, l'utilisation d'installations démontables, qu'il fallait transporter chaque soir à l'ouverture et à la fermeture, constituait une tâche fastidieuse qui entraînait des dépenses supplémentaires.

### NOUVEAU CONCESSIONNAIRE... NOUVEAU PROJET

Saisi du dossier, le congrès de l'AGEEFEP tenu les 18 et 19 novembre 1989 a rapidement conclu que l'Association devait disposer d'un local permanent pour son café et que ce dernier, pour desservir adéquatement la clientèle, devait ouvrir ses portes à 17 h au lieu de 20 h.

La conjoncture se prêtait à une telle demande puisque l'Université devait renouveler en 1990 le contrat pour les services alimentaires. À la suite de cette opération, une nouvelle entreprise, Versabec inc., a d'ailleurs pris la relève de Cantine du Canada.

L'AGEEFEP a donc profité des circonstances pour négocier une nouvelle entente. Les pourparlers ont certes été longs et délicats, mais ils ont finalement débouché l'été dernier sur une entente particulièrement favorable : le café de l'AGEEFEP grimpera d'un étage au Pavillon Jean-Brillant et il occupera en permanence le spacieux local 2242, qui est adjacent à la cafétéria.

### TRAVAUX EN COURS

En raison du caractère permanent de son futur café rencontre et des modalités de financement très avantageuses consenties par l'Université, l'AGEEFEP pourra aménager convenablement le local et en faire un lieu de rencontre très prisé chez les adultes. À cette fin, l'Association a retenu les services de l'architecte Walid Benabdallah, de la firme montréalaise Archidesign, pour concevoir des plans d'aménagement et surveiller leur réalisation. Quelques semaines encore et les membres de l'AGEEFEP pourront constater de visu le succès de l'opération. ■

## Postes à combler aux conseils de programmes

Les postes suivants étant à pourvoir, les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente intéressés à siéger aux conseils de programmes sont invités à soumettre leur candidature :

**Information et journalisme :**

2 postes

**Animation des groupes et des organisations :** 3 postes

**Science de la communication :** 2 postes

**Santé communautaire :** 3 postes

**Santé et sécurité du travail :** 1 poste

**Études de l'environnement :**

1 poste

**Toxicologies éco-industrielles :**

1 poste

**Inhalothérapie :** 3 postes

**Introduction aux biotechnologies :** 2 postes

**Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention :**

4 postes

**Ergonomie :** 4 postes

La présence des étudiant-e-s aux conseils de programmes est très importante, car c'est là que sont prises les décisions touchant l'évolution des programmes, la gestion des dossiers étudiants, l'évaluation des ensei-

gnements, etc.

À noter également que les candidat-e-s doivent être inscrits au programme où ils souhaitent siéger, et que leur mandat viendra à échéance au prochain congrès de l'AGEEFEP, en novembre 1991.

Les candidatures doivent être adressées au plus tôt à :  
**M. Christian Arseneault,**  
**AGEEFEP, C.P. 6128,**  
**Succ. A, Montréal, H3C 3J7,**  
**ou encore en composant le**  
**842-3678.**



## VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP





Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

**L'enseignement universitaire  
chez vous**

---

## **COURS TÉLÉVISÉS**

---

### **HIVER 1991**

---

**PLANIFICATION ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE  
DES SERVICES DE SANTÉ**

**ORGANISATION DU SYSTÈME DES SERVICES  
DE SANTÉ**

Offerts avec le Département d'administration  
de la santé de la Faculté de médecine

**GÉRONTOLOGIE : DÉFICITS COGNITIFS**

**TOXICOMANIES : EFFETS DES DROGUES**

**PUBLICITÉ : CHOIX ET UTILISATION DES  
MÉDIAS**

**AMÉNAGEMENT : HISTOIRE DES FORMES  
URBAINES**

Offert avec la Faculté de l'aménagement

---

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
LE 10 DÉCEMBRE 1990**

---

**Renseignements**  
(514) 343-6090  
1-800-363-8876

**APPRENDRE *POUR* AGIR**



**DEMANDEZ LA BROCHURE**